

**Actualisation portant sur le document de référence déposé
auprès de l’Autorité des marchés financiers
le 07 juin 2010 sous le numéro D.10-0512**



La présente actualisation a été déposée, le 25 mars 2011, auprès de l’Autorité des marchés financiers, sous le numéro D.10-0512-A01, conformément aux dispositions de l’article 212-13 IV du règlement général de l’Autorité des marchés financiers.

Cette actualisation a été établie par l’émetteur et engage la responsabilité des signataires. Elle complète le document de référence préparé par SQLI au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2009 et déposé auprès de l’Autorité des marchés financiers le 07 juin 2010 sous le numéro D.10-0512 (le « Document de Référence »).

Le Document de Référence et son actualisation pourront être utilisés à l’appui d’une opération financière s’ils sont complétés par une note d’opération visée par l’Autorité des marchés financiers.

Des exemplaires du Document de Référence et de sa présente actualisation sont disponibles sans frais au siège social de SQLI. Ces documents peuvent être consultés sur le site internet de la Société (www.sqli.com) ainsi que sur le site internet de l’Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

CHAPITRE 1. PERSONNE RESPONSABLE	3
1.1. DENOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	3
1.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	3
CHAPITRE 2. ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	4
2.1. PARAGRAPHE 3.1. « INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES	4
2.2. PARAGRAPHE 3.2. « INFORMATIONS FINANCIERES DE PERIODES INTERMEDIAIRES »	8
2.3. CHAPITRE 4. « FACTEURS DE RISQUE »	10
2.4. PARAGRAPHE 6.1.1. « L'OFFRE DE SQLI »	20
2.5. PARAGRAPHE 7.1.2. « ORGANIGRAMME DU GROUPE SQLI »	24
2.6. PARAGRAPHE 8.1.2. « PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES »	25
2.7. SOUS-PARAGRAPHE « CHIFFRE D'AFFAIRES » DU PARAGRAPHE 9.2.1. « EVOLUTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDE »	26
2.8. SOUS-PARAGRAPHE « CHIFFRE D'AFFAIRES » DU PARAGRAPHE 9.2.1. « EVOLUTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDE »	27
2.9. PARAGRAPHE 12.1. « PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTE L'ACTIVITE DEPUIS LE DERNIER EXERCICE »	28
2.10. VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES ESTIMEES AU 31 DECEMBRE 2010	34
2.11. PARAGRAPHE 14.1. INFORMATIONS GENERALES	36
2.12. SOUS PARAGRAPHE « JETONS DE PRESENCE » DU PARAGRAPHE 15.1.2. « REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS »	37
2.13. PARAGRAPHE 16.2. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES	38
2.14. PARAGRAPHE 17.2.2. « ACTIONS GRATUITES ATTRIBUEES AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX »	38
2.15. PARAGRAPHE 17.3.1. « ACTIONS GRATUITES »	39
2.16. PARAGRAPHE 18.1. « REPARTITION DU CAPITAL »	39
2.17. PARAGRAPHE 20.6. « INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES »	41
2.18. PARAGRAPHE 21.1.1. « MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT »	59
2.19. SOUS-PARAGRAPHE « DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES SOUMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 JUIN 2010 » DU PARAGRAPHE 21.1.3. « AUTO- DETENTION ET PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS »	59
2.20. TABLE 71. « TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE (ARTICLE. L.225-100 DU CODE DE COMMERCE) » AU PARAGRAPHE 21.1.5.	60
2.21. PARAGRAPHE 21.1.7. « EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DE L'EXERCICE »	61

CHAPITRE 1. PERSONNE RESPONSABLE

1.1. DENOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Monsieur Julien Mériaudeau, Directeur Général, est la personne responsable de la présente actualisation du Document de Référence 2009.

Monsieur Julien Mériaudeau - Directeur Général

SQLI - 268, avenue du Président Wilson - 93210 La Plaine Saint-Denis

Tél : 01 55 93 26 00 - Fax : 01 55 93 26 01

1.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 07 juin 2010 sous le numéro D.10-0512 (le « Document de Référence »), sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux et un rapport sur les informations financières consolidées estimées figurant en pages 34 et 35 de la présente actualisation, documents dans lesquels ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation du Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente actualisation.

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 07 juin 2010 sous le numéro D.10-0512, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en pages 216 à 218 du document de référence, qui contient une observation sur l'application des nouvelles normes IFRS, à savoir IAS 1 révisée « présentation des états financiers » et IFRS 8 « informations sectorielles ».

Les états financiers consolidés, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, présentés dans le rapport financier semestriel publié le 28 septembre 2010, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en pages 22 à 24 du rapport financier semestriel et en pages 57 et 58 de la présente actualisation.

Fait à La Plaine Saint-Denis, le 25 mars 2011.

Monsieur Julien Mériaudeau

Directeur Général

CHAPITRE 2. ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Le présent document complète les informations figurant dans le Document de Référence de la société SQLI, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le 07 juin 2010 sous le numéro D.10-0512.

Le Document de Référence est notamment modifié suite aux décisions du Conseil d'administration et du Directeur Général Délégué, et à la publication des communiqués suivants :

- Le 09 juillet 2010 : publication d'un communiqué concernant la nomination de Julien Mériaudeau en tant que Directeur Général à compter du 1er septembre 2010 ;
- Le 12 août 2010 : publication d'un communiqué relatif au chiffre d'affaires du 1er semestre 2010 ;
- Le 28 septembre 2010 : mise à disposition du rapport financier semestriel 2010 ;
- Le 04 octobre 2010 : publication d'un communiqué concernant l'acquisition de SQLI Poitiers par son Directeur historique ;
- Le 27 octobre 2010 : publication d'un communiqué relatif à l'augmentation de capital réservée aux salariés ;
- Le 05 novembre 2010 : information relative au nombre total de droits de vote et d'actions ;
- Le 09 novembre 2010 : publication d'un communiqué relatif au chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2010 ;
- Le 10 février 2011 : publication d'un communiqué relatif au chiffre d'affaires annuel 2010 ;
- Le 28 février 2011 : publication d'un communiqué relatif à la cession de SQLI Méditerranée ;
- Le 02 mars 2011 : publication d'un communiqué relatif à l'acquisition de l'agence belge WAX INTERACTIVE.

2.1. PARAGRAPHE 3.1. « INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES

Le paragraphe 3.1. « Informations financières résumées », figurant en pages 12 et 13 du Document de Référence 2009, est complété comme suit. Il est précisé que des détails complémentaires concernant les données financières consolidées estimées non auditées 2010 sont présentés au paragraphe 2.9. « Paragraphe 12.1. « Principales tendances ayant affecté l'activité depuis le dernier exercice » » de la présente Actualisation.

Processus d'élaboration des données financières consolidées estimées non auditées 2010

Les données financières consolidées estimées du groupe SQLI relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborées selon un processus similaire à celui habituellement retenu pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Ces données ont été examinées par le Comité d'audit de SQLI du 24 mars 2011. Le Conseil d'administration se réunira le 29 mars 2011 afin d'examiner et d'arrêter le bilan, le compte de résultat et les annexes des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les données financières consolidées estimées ont été élaborées en appliquant les principes et méthodes conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction.

La direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Ces estimations concernent notamment la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats au forfait, la constatation d'impôts différés actifs, les tests de valeur sur les actifs, le calcul des engagements de retraite et autres avantages à long terme, l'appréciation des clauses de complément de prix et l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Ces principes et méthodes comptables sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et détaillées dans la note II. « Règles et méthodes comptables » des états financiers consolidés de l'exercice 2009, à l'exception de l'application par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2010 de nouvelles normes IFRS et d'interprétations de l'IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas d'incidence significative sur les états financiers de synthèse du Groupe hormis le reclassement de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) en impôt sur le résultat comme décrit en pages 54 et 55 « Note 19 – Charge d'impôt » des « Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires » présentées au 2.17. « Paragraphe 20.6. « Informations financières intermédiaires et autres » de la présente Actualisation.

Ces principes et méthodes comptables sont identiques à ceux qui seront appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés définitifs de l'exercice 2010, qui seront arrêtés par le Conseil d'administration du 29 mars 2011.

Synthèse de l'activité

Après un exercice 2009 marqué par une crise profonde, le marché du service informatique a renoué avec la croissance en 2010 selon le Syntec (+ 1% en 2010 contre -4% en 2009). SQLI affiche une croissance de chiffre d'affaires consolidé de 10% (+8,4% en données consolidées à périmètre comparable).

Une amélioration des principaux indicateurs du groupe concoure à cette croissance du chiffre d'affaires : hausse du taux d'emploi¹ (80% contre 78% en 2009) hausse du taux journalier moyen (494 € contre 467 € en 2009). La reprise de l'activité sur le secteur a également conduit à une sensible augmentation du turnover en 2010 (22 % en 2010 contre 18 % en 2009).

La rentabilité opérationnelle du groupe SQLI s'est améliorée notablement en 2010 par rapport à 2009 (Résultat Opérationnel Courant de 2,6 M€ en 2010 contre une Perte Opérationnelle Courante de 1,6 M€ en 2009). La situation financière du groupe SQLI reste solide avec un endettement net de

¹ Taux d'emploi : Ce taux est le rapport (1) du nombre de jours imputés sur des missions facturables ou des projets internes par le personnel productif au (2) nombre de jours travaillés payés (hors congés payés, RTT, maladie, maternité) du personnel productif.

1,1 M€ (gearing de 2 %), une capacité d'affacturage intacte (ligne disponible de 21,9 M€ au 31 décembre 2010 mobilisable à hauteur de 90 %) et une capacité de financement bancaire de 3,5 M€ (découverts).

Depuis le 1^{er} septembre 2010, la Direction Générale de la Société a été confiée à Julien Mériaudeau.

Données financières consolidées estimées non auditées de l'exercice 2010

Avertissement : Les commentaires ci-après se rapportent à des résultats consolidés estimés non-audités pour 2010. Il n'y a pas d'assurance que les Commissaires aux Comptes feront une certification sans réserve ni observation des comptes définitifs de l'exercice 2010. Les données 2009 correspondent aux données figurant dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2009. Les variations indiquées, sauf indications contraires, sont des variations courantes.

Table 1. Eléments résumés du compte de résultat

<i>Données en milliers d'euros</i>	<i>Estimées 2010 non auditées</i>	<i>Publiées 2009</i>	<i>Variation</i>
Chiffre d'affaires	170.080	154.710	+15.370
Résultat opérationnel (avant val. des stock-options et actions gratuites)	3.270	-317	+3.587
Valorisation des stock-options et actions gratuites	-657	-1.297	+640
Résultat opérationnel courant	2.613	-1.614	+4.227
Résultat opérationnel	289	-2.694	+2.983
Résultat net	-1.845	-3.067	+1.222

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 10 % entre l'exercice 2009 et 2010 suite à une croissance importante de l'activité. Le résultat opérationnel courant est bénéficiaire de 3270 K€ en 2010 contre une perte de 317 K€ au 31 décembre 2009. Le résultat opérationnel 2010 est bénéficiaire de 289 K€ contre une perte de 2.694 K€ au 31 décembre 2009. Malgré la réduction du coût de l'endettement financier net, l'exercice 2010 affiche une perte de 1.845 K€ compte tenu d'une charge d'impôt de 1.311 K€ (dont 1.619K€ de CVAE).

Table 2. Eléments résumés du bilan

<i>Données en milliers d'euros</i>	<i>Estimées 2010 non auditées</i>	<i>Publiées 2009</i>	<i>Variation</i>
Actifs non courants	54.111	54.469	-358
Dont Ecarts d'acquisition	43.010	43.829	-819
Actifs courants	76.604	72.642	+3.962
Dont Créances clients et comptes rattachés	40.258	33.026	+7.232
Dont Trésorerie et équivalents trésorerie	6.865	9.785	-2.920
Capitaux propres part du groupe	55.115	55.374	-259
Passifs non courants	4.910	11.485	-6.575
Dont Dettes financières à long terme	207	7.239	-7.032
Passifs courants	70.690	60.252	+10.438
Dont Autres dettes	51.124	45.713	+5.411
Dont Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11.028	9.276	+1.752
Dont Dettes financières à court terme	7.743	4.761	2.982

Les écarts d'acquisition diminuent de (819 K€) entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 du fait de la sortie de LNET Multimédia et de la dépréciation du goodwill de la branche SAP.

Le total des actifs courants est en augmentation de 3.962 K€ principalement compte tenu de l'augmentation du poste « créances clients et comptes rattachés » de 7.232 K€.

Le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » est en baisse de 2.920 K€. Cependant la trésorerie nette s'améliore de 1.130 K€ par rapport au 31 décembre 2009.

L'endettement financier brut (dettes financières à long terme et dettes financières à court terme) est en baisse de 4.050 K€ principalement en raison du remboursement des lignes d'emprunt selon leurs échéanciers. Néanmoins, suite au non-respect d'un covenant (se reporter à la table 39 du Document de Référence 2009 – Rapport cash-flow libre consolidé / Service de la dette consolidé de 0,62 au 31 décembre 2010 alors qu'il devait excéder 1) une partie de la dette financière à long terme, soit (3.735 K€), a été reclassée en « Dettes financières à court terme ». Le Groupe reste confiant dans ses perspectives et sa capacité à faire face à ses échéances.

Les passifs courants sont en augmentation de 10.438 K€ notamment compte tenu de l'augmentation des autres dettes de 5.411 K€ et des dettes fournisseurs et comptes rattachés de 1.752 K€. »

2.2. PARAGRAPHE 3.2. « INFORMATIONS FINANCIERES DE PERIODES INTERMEDIAIRES »

Le paragraphe 3.2. « Informations financières de périodes intermédiaires », figurant en page 13 du Document de Référence 2009, est remplacé par le texte ci-après :

« Après une année 2009 marquée par la crise, le marché a montré des signes de redressement au cours du premier semestre 2010. La croissance du chiffre d'affaires des sociétés cotées sur Euronext Paris s'élève à 1,4 % (-0,8 % sur le premier trimestre et +4,3 % sur le deuxième trimestre).

Le groupe SQLI a bénéficié pleinement de ce retournement de conjoncture et a enregistré un chiffre d'affaires de 86,3 M€ au cours du premier semestre 2010, en croissance de 12,4 % (9 % à périmètre constant). Le contrat de 4 M€, signé avec Pôle Empbi dans le domaine de la formation, a notamment contribué à cette croissance soutenue de l'activité.

Le résultat opérationnel courant, avant stock option et action gratuite, du premier semestre 2010 est un bénéfice de 0,3 M€ contre une perte de 2,1 M€ au premier semestre 2009. Le résultat opérationnel du premier semestre 2010 reste toutefois en perte de 0,6 M€ contre une perte de 3,4 M€ pour le semestre comparable 2009. Le résultat net du premier semestre 2010 est une perte de 1,5 M€ contre une perte de 2,6 M€ au semestre comparable 2009.

Les principaux indicateurs opérationnels sont en progression : le taux journalier moyen constaté sur le premier semestre 2010 s'élève à 490 € contre 467 € pour l'exercice 2009, le taux d'emploi du premier semestre 2010 atteint 80 % contre 78 % pour l'exercice 2009.¹

L'effectif hors stagiaire à fin juin 2010 est resté stable à 1901 collaborateurs contre 1922 à fin 2009.

L'endettement net à fin juin 2010 ressort à 4,9 M€ en augmentation de 2,7 M€ par rapport à fin décembre 2009, le gearing reste maîtrisé à 8,9 %. La société dispose d'une réserve de financement de 17 M€ auprès de sa société d'affacturage et de lignes de découvert non utilisées de 4 M€ auprès de son pool bancaire.

SQLI a annoncé le 7 juillet 2010 la nomination de Monsieur Julien Mériaudeau au poste de Directeur Général à compter du 1^{er} septembre 2010 ; Monsieur Yahya El Mir devenant à cette date Président du Conseil d'Administration de la société après en avoir été Président Directeur Général.

¹ Taux d'emploi : Ce taux est le rapport (1) du nombre de jours imputés sur des missions facturables ou des projets internes par le personnel productif au (2) nombre de jours travaillés payés (hors congés payés, RTT, maladie, maternité) du personnel productif.

Tableau résumé des chiffres clés semestriels 2010 consolidés du groupe SQLI

(En milliers d'euros)

Eléments du compte de résultat	30/06/2010	30/06/2009
Chiffre d'affaires	86.256	76.789
Résultat opérationnel courant (avant valor. des stock-options et actions gratuites)	329	-2.065
Valorisation des stocks options et actions gratuites	-635	-724
Résultat opérationnel courant	-306	-2.789
Résultat opérationnel	-566	-3.449
Résultat net	-1.534	-2.581
<hr/>		
Eléments du bilan	30/06/2010	31/12/2009
Capitaux propres part du groupe	54.875	55.374
Passifs non courants	11.594	11.485
Dont Dettes financières à long terme	6.173	7.239
Passifs courants	64.244	60.252
Dont Autres dettes	49.077	45.713
Actifs non courants	55.068	54.469
Dont Ecarts d'acquisition	43.829	43.829
Actifs courants	75.645	72.642
Dont Créances clients et comptes rattachés	43.581	33.026
Dont Autres créances et comptes de régularisation	25.790	29.018
Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.550	9.785
<hr/>		
Endettement financier net	4.908	2.215

2.3. CHAPITRE 4. « FACTEURS DE RISQUE »

Le Chapitre 4. « Facteurs de risque », figurant en pages 16 à 30 du Document de Référence 2009, est complété comme suit :

« Les facteurs de risques tels que présentés dans le document de référence 2009 publié par la société et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 7 juin 2010 sous le numéro D.10-0512 n'ont pas subi d'évolutions sensibles à ce jour.

Le groupe a constaté une évolution de 3 principaux risques depuis la publication du Document de Référence 2009, soit de son risque de liquidité, des risques liés aux engagements hors bilan et des litiges en cours.

Risque de liquidité – Financement du besoin en fonds de roulement

La Direction du Groupe estime que le risque de liquidité est limité. La situation financière de l'entreprise évolue favorablement au cours de l'exercice 2010 : son endettement financier net passe de 2.215 K€ au 31 décembre 2009 à 1.085 K€ au 31 décembre 2010 grâce à la forte réduction de l'endettement financier brut de (4.050 K€) compte tenu du remboursement normal des prêts. Néanmoins, la trésorerie disponible de SQLI est en baisse de (2.920 K€).

Endettement financier net de SQLI au cours des 2 derniers exercices

	Données estimées non auditées 2010	Données publiées 2009	Evolution 2010 vs. 2009
Dettes financières à long terme	207	7.239	-7.032
Dettes financières à court terme	7.743	4.761	+2.982
Total de l'endettement financier brut	7.950	12.000	-4.050 K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-6.865	-9.785	+2.920
Total de l'endettement financier net	1.085	2.215	-1.130

Covenants bancaires, clauses de défaut et d'exigibilité anticipée

Dans le cadre de l'emprunt à moyen terme de 17,2 M€ souscrit en 2007 auprès du pool bancaire constitué par Société Générale, BNP Paribas, Banque Palatine et Neuflyze OBC Entreprise, SQLI a consenti les garanties suivantes à leur profit :

- Nantissement de la totalité des actions des sociétés CLEAR VALUE SAS, EOZEN Belgium et EOZEN Luxembourg,
- Nantissement du fonds de commerce de SQLI à hauteur de 1,4 M€,
- Délégations de paiement des garanties de passif consenties par les cédants des sociétés EOZEN Belgium et EOZEN Luxembourg, et
- Délégation du contrat d'assurance Homme-Clé.

Cet emprunt comporte un certain nombre de covenants et de ratios financiers présentés ci-après.

Ratios bancaires liés aux covenants de l'emprunt de 17,2 M€

Période de 12 mois s'achevant au	Rapport Dettes Financières Nettes Consolidées / EBE Consolidé Inférieur à :	Rapport Cash Flow Libre Consolidé / Service de la Dette Consolidé Supérieur à :	Dettes Financières Brutes / Fonds Propres Consolidés Inférieur à :	Dettes Financières Nettes Consolidées / Fonds Propres Consolidés ⁽¹⁾ Inférieur à :
31/12/2008	1,5	1	0,8	Pas de niveau à respecter
31/12/2009 ⁽¹⁾	EBE Consolidé >-1000K€	Pas de niveau à respecter	0,3	0,15
31/12/2010	1	1	0,5	Pas de niveau à respecter
31/12/2011	1	1	0,5	Pas de niveau à respecter
31/12/2012	1	1	0,5	Pas de niveau à respecter

Note : ⁽¹⁾ Selon avenant conclu le 28 décembre 2009

Par ailleurs, à compter de janvier 2010, la trésorerie brute du groupe doit être supérieure à 4.000 K€ à la fin de chaque mois jusqu'au 30 avril 2011

Les opérations suivantes réalisées sans l'accord préalable des prêteurs pourraient également entraîner l'exigibilité anticipée du prêt :

- Investissements supérieurs à 1 M€ par an.
- Opérations de croissance externe pour un montant supérieur à 0,5 M€ par an. Par exception, les opérations de croissance externe ne nécessitent pas l'accord préalable des prêteurs à condition d'être financées à hauteur d'au moins 40 % par augmentation de capital en numéraire ou en nature et que le prix payé en numéraire soit inférieur ou égal à 3,5 M€.

L'ensemble de ces covenants est à ce jour respecté par SQLI à l'exception du ratio Rapport Cash Flow Libre Consolidé / Service de la Dette Consolidé qui atteint la valeur de 0,62 en 2010 alors qu'il devait excéder 1. En conséquence, la part « long terme » de 3.440 K€ de cette dette a été classée en dette à « court terme ».

Le Groupe reste confiant dans ses perspectives et sa capacité à faire face à ses échéances, notamment en raison de l'émission d'une OBSAAR dont la souscription est garantie par un pool de trois banques pour un montant de 17,0 M€. Une partie du produit de cette émission sera consacrée au remboursement de la dette résiduelle de 6,9 M€ de l'emprunt à moyen terme souscrit en 2007 pour 17 M€. Cette opération est soumise au Visa de l'AMF

Au 31 décembre 2010, le Groupe SQLI dispose également d'une capacité d'affacturage intacte (ligne disponible de 21,9 M€ au 31 décembre 2010 mobilisable à hauteur de 90 %) et d'une capacité de découverts bancaires de 4,0 M€ dont 3,5 M€ non utilisée au 31 décembre 2010.

Besoin en fonds de roulement et capacité d'accès au crédit

La facturation subit une saisonnalité selon le nombre de jours ouvrables du mois, et une saisonnalité annuelle en décembre liée à la clôture des budgets annuels des clients.

Pour ce qui est des dépenses, il existe un pic le premier mois de chaque trimestre civil lié aux loyers trimestriels et aux charges trimestrielles de retraite et de mutuelle.

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation s'élève à (165 K€) en 2010, contre 4.690 K€ en 2009.

Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (hors variation de périmètre)

(En milliers d'euros)

	Données estimées non auditées 2010	Données publiées 2009
Variation des clients	-6.951	6.288
Variation des fournisseurs	578	-1.015
Variation des autres actifs et passifs courants	6.542	-177
Impôt sur les sociétés (payé) remboursé	-334	-406
Variation du besoin en fonds de roulement	-165	4.690

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risques liés aux engagements hors bilan

Indemnités de départ de Monsieur El Mir et engagement de non concurrence

Le Conseil d'administration du 30 juin 2008 a décidé d'attribuer à Monsieur Yahya El Mir une indemnité de 250.000 € en cas de départ de la Société, pour quelque raison que ce soit, sous réserve que la marge opérationnelle courante de la Société soit supérieure ou égale à 5 % au titre du dernier exercice clos précédant la date de cessation effective de l'ensemble de ses fonctions au sein de la société SQLI.

Par ailleurs, Monsieur Yahya El Mir a accepté de souscrire un engagement de non-concurrence en contrepartie duquel la Société s'est engagée à lui verser, pendant cinq ans, une indemnité financière calculée sur une base annuelle égale à 60 % de sa rémunération brute totale (fixe, variable et avantages en nature), perçue au titre des douze derniers mois de présence au sein de la Société, soit une indemnité totale égale à 300 % de sa rémunération brute totale (fixe, variable et avantages en nature), perçue au titre des douze derniers mois de présence au sein de la Société. Cette indemnité totale sera payée selon les modalités suivantes :

- à hauteur de 80 %, en un versement à effectuer dans les trente jours de la date de cessation de l'ensemble de ses fonctions au sein du groupe SQLI ; et
- à hauteur de 20 %, en soixante mensualités égales.

En cas de violation par Monsieur Yahya El Mir de son engagement de non-concurrence, la Société serait automatiquement libérée de toute obligation de verser les mensualités visées ci-dessus, les mensualités précédemment versées restant toutefois acquises à Monsieur El Mir. Monsieur El Mir devrait en outre restituer une fraction du montant par lui perçu au titre du versement de 80 % décrit ci-dessus, au prorata du nombre de mois restant à courir entre la date de la violation par Monsieur Yahya El Mir de son engagement de non-concurrence et la date d'expiration normale de son engagement.

Le président du Conseil d'administration, Monsieur Yahya El Mir, a annoncé aux membres du conseil le 16 décembre 2010 son souhait de mettre fin à l'ensemble de ses mandats au sein du groupe SQLI avant la fin du premier semestre 2011. L'indemnisation de son engagement de non concurrence a été constatée en charge à payer à fin décembre 2010 pour un montant de (984 K€).

Monsieur Yahya El Mir a fait part de son intention de démissionner lors du Conseil d'Administration du 29 mars 2011. Comme indiqué précédemment, la Société bénéficiera d'un engagement de non concurrence de sa part en contrepartie d'une indemnité de (984 K€). Monsieur Dominique Chambas est pressenti pour le remplacer.

Compléments de prix

WAX ! INTERACTIVE

Début 2011, SQLI a procédé à l'acquisition de WAX ! INTERACTIVE pour un prix ferme de 665 K€. Le protocole d'acquisition prévoit le paiement de compléments de prix calculés en fonction du résultat courant avant impôt et charges financières (RCAICF) et du taux de marge (RCAICF/ chiffre d'affaires) des exercices 2011 et 2012 et de la croissance du chiffre d'affaires. Le complément de prix maximum est de 62,5 K€ par an en 2011 et 2012 représentant un montant total de 125 K€. Les cédants ont consenti une garantie d'actifs et de passifs et une garantie des garanties sous forme de caution bancaire de 150 K€.

ASTON EDUCATION

Le complément de prix provisionné dans le cadre de l'acquisition du groupe ASTON EDUCATION a été majoré de 76 K€ compte tenu du chiffre d'affaires et de l'EBIT réalisés en 2010 par l'activité Formation. Il s'élève au 31 décembre 2010 à 684 K€: 228 K€ seront réglés en mai 2011 et le solde de 456 K€ est payable chaque année à compter de mai 2012 et ce, jusqu'en mai 2014. Ce passif non courant a été comptabilisé pour sa valeur actuelle soit 444 K€.

Litiges

Concernant l'action engagée par les sociétés Andrino et Private Outlet, un accord transactionnel a été signé en 2011 conforme à la position comptable adoptée dans les comptes de l'exercice 2009, soit le constat d'un risque de non recouvrement des créances relatives à ces clients pour un montant de 74 K€.

Par ailleurs, 11 litiges prud'hommaux sont provisionnés au 31 décembre 2010 pour 265 K€.

Enfin, SQLI a reçu le remboursement des crédits d'impôt recherche (CIR) 2008 et 2009, activés par le Groupe SQLI, et non encore prescrits soit au total 2.692 K€. Les provisions pour dépréciation des crédits remboursés ont en conséquence été reprises et à titre prudentiel, des provisions pour risques ont été dotées à hauteur des CIR 2008 et 2009, soit 2.692 K€. Une provision pour dépréciation a été dotée pour le CIR 2010, soit 1.149 K€. Ces provisions sont maintenues jusqu'au terme du délai de reprise de l'administration fiscale.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Il est procédé ci-après à la mise à jour des autres risques significatifs de SQLI, présentés dans le Document de Référence 2009, qui n'ont pas évolué de manière négative depuis le 7 juin 2010.

4.1.1. Risques clients :

En 2010, le poids des principaux clients du groupe SQLI était le suivant :

- Le premier client du Groupe a représenté 4,3 % du chiffre d'affaires consolidé ;
- Les 5 premiers clients du Groupe ont représenté 17,9 % du chiffre d'affaires consolidé ;
- Les 10 premiers clients du Groupe ont représenté 28,2 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le Groupe utilise les services d'une société d'affacturage qui fournit une assurance-crédit et une analyse de la solvabilité des clients, un service de première relance et un suivi des contentieux pour l'essentiel de l'activité commerciale du groupe SQLI en France. Par ailleurs, le fait que le Groupe travaille essentiellement pour des grands comptes limite les risques d'insolvabilité.

Enfin, les procédures de crédit management et de recouvrement mises en place permettent de maîtriser le risque client (vérification préalable de la solvabilité du prospect, suivi des encours, suivi des délais de règlement client, relance client et procédures contentieuses).

4.1.4. Risques liés aux départs de personnes clés

La Direction du Groupe estime que le risque de départ de personnes clés est faible car l'entreprise est organisée en centres de profit placés sous la responsabilité d'un manager qui dispose de l'autonomie nécessaire pour son fonctionnement. Ces responsabilités et autonomies opérationnelles conduisent à une forte implication des managers dans la vie de l'entreprise renforcée par le développement de synergie entre les différents centres de profit (synergie commerciale, de compétence métier, etc.).

Cette organisation favorise l'engagement des managers dans la durée, comme le montre le tableau ci-dessous ; et le fonctionnement en mode réseau, c'est à dire s'appuyant sur les autres membres du groupe pour former une véritable équipe. La Direction du Groupe veille à ce que les managers soient attentifs à repérer et à faire évoluer les collaborateurs talentueux afin de disposer d'un vivier de managers potentiels.

Taux de rotation du personnel par tranche d'âge (données non auditées)

Tranche d'âge	2010	2009	2008
20 - 24 ans	19,2 %	11,3 %	12,4 %
25 - 29 ans	26,2 %	18,9 %	23,9 %
30 - 34 ans	26,1 %	20,9 %	25,1 %
35 - 39 ans	26,3 %	20,4 %	28,5 %
40 - 44 ans	21,1 %	16,7 %	22,2 %
45 - 49 ans	19,1 %	14 %	30,8 %
50 - 54 ans	17,2 %	4 %	27,0 %
55 - 59 ans	2 %	2 %	2,0 %
60 - 64 ans	1 %	0 %	0,0 %
65 ans et plus	0 %	0 %	0,0 %

Les taux de rotation calculés ci-dessus correspondent aux rapports entre les sorties de toute nature au cours de l'exercice 2010 et l'effectif au 31 décembre 2010.

4.1.6. Risques liés à la politique de croissance externe

Début 2011, SQLI a procédé à l'acquisition de WAX ! INTERACTIVE pour un prix ferme de 665 K€. Le protocole d'acquisition prévoit le paiement de compléments de prix calculés en fonction du résultat courant avant impôt et charges financières (RCAICF) et du taux de marge (RCAICF/ chiffre d'affaires) des exercices 2011 et 2012 et de la croissance du chiffre d'affaires. Le complément de prix maximum est de 62,5 K€ par an en 2011 et 2012 représentant un montant total de 125 K€. Les cédants ont consenti une garantie d'actifs et de passifs et une garantie des garanties sous forme de caution bancaire de 150 K€.

Les risques liés à cette acquisition sont communs à l'ensemble des acquisitions de SQLI à savoir les difficultés d'intégration au groupe, le départ des hommes clefs et de collaborateurs, la perte de clientèle, la survenance ou la découverte de litiges et des écarts sur les résultats attendus. Les mesures prises par SQLI pour appréhender ces risques sont décrites dans le Document de Référence 2009.

4.1.7. Risques liés aux fournisseurs

SQLI n'a pas de fournisseurs dont l'importance soit significative. Par ailleurs, il n'existe pas de dépendance que ce soit en matière de prix ou de ressources vis-à-vis d'un quelconque fournisseur ; en effet, SQLI estime pouvoir se fournir rapidement auprès d'autres fournisseurs pour des produits à prix et qualité équivalents.

Concernant la dépendance à certains fournisseurs, SQLI précise que :

- La part du 1^{er} fournisseur dans les achats du groupe SQLI est de 6,6 %,
- La part des 5 premiers fournisseurs dans les achats du groupe SQLI est de 19,6 %,
- La part des 10 premiers fournisseurs dans les achats du groupe SQLI est de 27,5 %.

Des contrats spécifiques sont noués avec chacun des sous-traitants, contrats qui permettent de protéger au mieux SQLI.

4.2.2. Risques de taux

La Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt notamment en raison de l'emprunt de 17 M€ contracté en 2007 auprès d'un pool bancaire au taux variable EURIBOR 3 mois augmenté d'un spread de 170 points de base. Compte tenu, d'une dette résiduelle de 6.880 K€ pour cet emprunt à comparer à une dette résiduelle totale de 7.054 K€, 97,5 % des dettes financières du groupe SQLI sont à taux variables.

Pour se prémunir contre ce risque de taux, la Société a contracté en 2007 une couverture de taux sur la durée de remboursement de cet emprunt.

Les conditions des instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2010, sont les suivantes (données non auditées) :

(En milliers d'euros)

Date de commencement	31/12/2007	21/06/2007	21/06/2007	Total
Payeur des taux variables	BNP	Société Générale	Société Générale	
Taux variable	EURIBOR 3 Mois	EURIBOR 3 Mois	EURIBOR 3 Mois	
Taux fixe/variable pour SQLI	4,58 %	4,60 %	4,60 %	
Montants notionnels couverts au 31 décembre :				
2010	1.680	2.080	3.120	6.880
2011	840	1.040	1.560	3.440
Juste valeur des instruments au 31/12/2010	-58	-72	-108	-238

En 2010, la variation de la juste valeur des instruments a généré un produit de 231 K€, à comparer à un produit de 41 K€ en 2009. Néanmoins, compte tenu du remboursement prévu par SQLI de l'emprunt moyen terme de 6,9 M€ de dette résiduelle suite à l'émission de l'OBSAAR, la couverture prévue pour la période 2011-2012 deviendra sans objet.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Groupe SQLI au 31 décembre 2010.

Exposition du Groupe SQLI au risque de taux au 31 décembre 2010 (données non auditées)

(En milliers d'euros)

	Actifs financiers		Passifs financiers		Exposition nette avant couverture		Instruments de couverture de taux		Exposition nette après couverture	
	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.
< à 1 an		6.865		7.743		878		-3.440		-2.562
1 an à 2 ans			114		114			-3.440	114	-3.440
2 ans à 3 ans			93		93				93	
3 ans à 4 ans			0		0				0	
4 ans à 5 ans										
> à 5 ans										
Total		6.865	207	7.743	207	878		-6.880	207	-6.002

Analyse de l'impact de la variation des taux d'intérêts

(En milliers d'euros)

	2011
	Impact en résultat avant impôt
Impact d'une variation de + 1 % des taux d'intérêt	+60
Impact d'une variation de - 1 % des taux d'intérêt	-60

Comme exposé ci-dessus, la Société s'est couverte contre tout risque de variation des taux d'intérêt sur la totalité des emprunts à taux variables contractés. Ainsi, en 2011, sur la base de l'encours des emprunts bancaires au 1er janvier 2011, une augmentation de 1 point des taux d'intérêt applicables aurait pour conséquence une augmentation du résultat de 60 K€.

Le groupe SQLI possède des parts de SICAV et de FCP monétaires et garantis pour un montant total de 650 K€ au 31 décembre 2010, à comparer à 5.236 K€ au 31 décembre 2009. Il s'agit principalement de Sicav Monétaire indexée sur l'Eonia (taux variable). Compte tenu de 6.215 K€ de disponibilités, la trésorerie totalise 6.865 K€ au 31 décembre 2010.

Les placements de trésorerie du Groupe sont exposés au risque de baisse des taux de rendement. Néanmoins, compte tenu des faibles montants engagés (650 K€ au 31 décembre 2010), une baisse de 1 % des taux de rendement (principalement EONIA) entraînerait une espérance moindre des revenus financiers d'environ 6,5 K€.

4.2.3. Risques de change

SQLI réalise une partie de son activité hors zone euro par l'intermédiaire de ses filiales en Suisse, au Maroc et au Canada.

Le Groupe supporte un risque de change pour ses activités en Suisse, au Maroc et au Canada soit un chiffre d'affaires hors zone euro de 18,5 M€ en 2010 sur 170,1 M € consolidés (soit 11 % du chiffre d'affaires total). Toutefois le risque de change pour ces zones est très limité car l'ensemble des charges (essentiellement des salaires) et du chiffre d'affaires est réalisé en monnaie locale, le Groupe bénéficiant ainsi d'une couverture induite des fluctuations de changes.

Risque de change - Présentation de la position nette après gestion (données non auditées)

(En milliers d'euros)

	\$ CAD	FR CHF	MAD	Total
Actifs	1.370	7.953	5.320	14.643
Passifs	286	3.025	2.385	5.696
Position nette avant gestion	1.084	4.928	2.935	8.947
Positions hors bilan	0	0	0	0
Position nette après gestion	1.084	4.928	2.935	8.947

Le groupe SQLI considère que les montants engagés sont non-significatifs : et comme le risque de change est dispersé sur plusieurs monnaies. Les positions en devise ne sont pas couvertes par des instruments de couverture de change.

Calcul du risque de perte sur la position nette globale en devises

(En milliers d'euros)

	\$ CAD	FR CHF	MAD	Total
Impact en résultat avant impôt				
Hausse de 1 % du taux de change	11	49	29	89
Baisse de 1 % du taux de change	-11	-49	-29	-89

4.3.4. Risques Assurance

Le groupe SQLI a une couverture de ses risques professionnels satisfaisante et n'est actuellement impliqué dans aucun litige lié à son activité non couvert par ses contrats d'assurance. Les risques relatifs aux pertes à terminaison ou aux pénalités de retard non couverts par l'assurance responsabilité civile font l'objet de provisions pour risques et charges dans les comptes de la Société.

Le groupe SQLI dispose d'un contrat de responsabilité civile auprès de la compagnie AXA qui couvre les dommages causés aux tiers à l'occasion de son activité pour un montant maximum :

- de 7.500.000 € par sinistre engageant sa responsabilité civile exploitation;
- de 10.000.000 € par sinistre et par année d'assurance en responsabilité civile professionnelle.

La responsabilité civile des mandataires sociaux de la Société dans le cadre de l'exercice de leur mandat est couverte par une assurance souscrite auprès de la compagnie AXA ; le montant de la garantie est de 10.000.000 €.

Le risque de perte d'exploitation est un risque significatif non couvert et pour lequel la gestion est assurée directement par SQLI. Les frais de reprise d'activité engagés en cas de sinistre au-delà d'une charge normale d'exploitation, sont toutefois couverts par un contrat d'assurance souscrit auprès de la compagnie AXA pour un montant de 2.000.000 €.

Une assurance homme clef a été souscrite sur la tête du Directeur Général au profit de la Société pour un montant garanti de 3.060.000 € ; ce montant s'il était perçu serait affecté au remboursement anticipé de l'OBSAAR au profit de la masse des obligataires, représenté par Banque Palatine.

Synthèse des principales polices d'assurance en vigueur (France)

Type de risque	Compagnie	Coût annuel	Etendue de la couverture
MRE	AXA	32 K€	Incendie, DDE, Vol, frais supplémentaires
Responsabilité Civile Professionnelle	AXA	0,106 % du chiffre d'affaires	RC exploitation plafond 7.500 K€ par sinistre RC professionnelle plafond 10.000 K€ par sinistre et par année d'assurance
Responsabilité des mandataires sociaux et dirigeants	AXA	25 K€	Faute ou manquement des dirigeants, garantie de 10.000 K€ par sinistre
Flotte automobile	AXA	40 K€	Dommages Tous accidents

Le montant total des primes d'assurances versées en 2010 est de 522 K€ pour le Groupe, à comparer à 472 K€ en 2009.

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans le Document de Référence 2009, dans le Rapport Financier Semestriel 2010 et dans la présente Actualisation. ».

2.4. PARAGRAPHE 6.1.1. « L'OFFRE DE SQLI »

Le paragraphe 6.1.1. « L'offre de SQLI », figurant en pages 37 à 49 du Document de Référence 2009, est complété comme suit :

« Cession de SQLI Poitiers »

Fondée en 1995 par Bouziane Fourka, LNET Multimédia qui avait rejoint le Groupe SQLI en février 2005 pour devenir son antenne poitevine, reprend aujourd'hui son autonomie.

Dans le cadre de son orientation stratégique 2010-2014, visant à accélérer le développement de ses activités à très forte valeur ajoutée métier tout en renforçant son efficacité opérationnelle, SQLI a mené une importante réflexion avec le manager de son agence poitevine sur l'adéquation de l'ensemble de ses activités avec le nouveau projet d'entreprise.

Cette étude conjointe a démontré la pertinence d'un spin-off et ainsi conduit à la cession de SQLI Poitiers à Bouziane Fourka, son Directeur historique, sous réserve des formalités légales afférant à cette opération.

SQLI et la nouvelle structure, regroupant 28 personnes, poursuivront leur collaboration dans le cadre de relations partenariales étroites.

Intervenant un mois après la nomination de Julien Mériaudeau à la Direction Générale de SQLI, cette nouvelle opération illustre le dynamisme et la volonté du Groupe de concrétiser sa transformation rapidement.

Dans un souci de contrôle des coûts, SQLI a décidé de regrouper les sites de Casa et de Rabat, sur un site unique à Rabat.

Cession de SQLI Méditerranée

Smile conforte ses positions dans le Sud en intégrant l'équipe SQLI Méditerranée. L'équipe SQLI Méditerranée rejoint aujourd'hui Smile, le leader français de l'intégration de solutions Open-Source. Cette opération, qui s'inscrit dans le plan stratégique 2010-2014 de SQLI Group, permet également à Smile de : renforcer son centre de service de Montpellier, de se doter d'une nouvelle antenne à Aix-en-Provence et d'accélérer son développement commercial.

SQLI Group poursuit activement son plan stratégique 2010-2014 visant à accélérer le développement de ses activités à très forte valeur ajoutée métier tout en renforçant son efficacité opérationnelle.

Dans ce cadre, et compte tenu de la taille de son agence Méditerranée qui ne lui permettait pas de s'inscrire pleinement dans le nouveau projet d'entreprise (20 collaborateurs répartis sur Montpellier et Aix), SQLI a mené une réflexion autour de solutions permettant de répondre à un double objectif : optimiser son organisation dans le droit fil de son plan stratégique et sauvegarder les intérêts de ses équipes tout en leur offrant de nouvelles perspectives.

Cette étude a conduit à la cession de SQLI Méditerranée à Smile, premier intégrateur français de solutions Open-Source. Au travers de cette opération, Smile renforce son agence montpelliéraine et dispose désormais d'un centre de service de 60 collaborateurs pour servir les besoins croissants en développement et en maintenance de ses agences.

D'autre part, l'opération lui permet de bénéficier de fait d'une antenne complémentaire à Aix-en-Provence, dont l'ouverture figurait dans son plan de développement 2011. Smile compte ainsi accélérer son développement commercial sur le marché local. »

L'agence belge WAX! INTERACTIVE rejoint SQLI

Le Groupe SQLI renforce sa présence en Belgique et densifie son expertise digitale. Afin de renforcer sa présence européenne et son positionnement sur des activités créatrices de valeur, le Groupe SQLI intègre le 02 mars 2011 l'agence digitale belge Wax Interactive, spécialisée dans la stratégie de marque online et la performance e-marketing, dont l'expertise est reconnue notamment sur le marché du divertissement (MTV, Nickelodeon, Het Nieuwsblad...)

Le Groupe SQLI a annoncé, le 02 mars 2011, l'acquisition de l'agence Wax Interactive, spécialisée depuis sa création en 1999 dans le conseil en communication et marketing online.

L'agence Web propose un accompagnement global dans le domaine de la stratégie de communication multicanal, du conseil à la réalisation, ainsi que des solutions de e-performance clés en main.

Basée en région flamande à Gand, l'agence doit sa renommée en Belgique à la forte créativité de ses campagnes, sa rapidité de mise en œuvre et la valeur ajoutée qu'elle apporte à ses clients : grandes

entreprises locales, internationales, agences de publicité ou collectivités, telles que Volvo, Manpower, Unilever, Telenet, Electrolux, Bockor, la ville de Gand ou le VLAM (l'Office Flamand d'Agro-Marketing)...

Pour avoir mené de nombreux projets à forte visibilité dans le domaine du divertissement (Domo, Artexis, Nickelodeon, MTV, TMF...), Wax occupe une position de premier plan sur ce marché.

Au cours de l'exercice 2010, Wax Interactive, qui compte une dizaine de collaborateurs, a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 M€ et dégagé unemarge opérationnelle normative à deux chiffres.

Un projet industriel commun, une culture d'entreprise proche

Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans la stratégie de SQLI visant à renforcer ses positions en Belgique (notamment en région non-francophone) tout en densifiant ses expertises créatrices de valeur.

Ainsi, SQLI Group, déjà reconnu au Bénélux pour son savoir-faire autour des solutions SAP au travers de sa filiale EoZen, pourra s'appuyer sur Wax Interactive pour renforcer et développer l'ensemble de l'offre de Sqli agency (Communication, e-Commerce, e-Services, e-Entreprise, e-Devices et e-Performance) sur ce territoire.

De son côté, Wax bénéficiera de l'expertise et des ressources complémentaires du Groupe pour accélérer son développement et se positionner sur des projets de plus grande envergure, dans une ambition affirmée de devenir l'un des leaders de la communication digitale au Bénélux.

Le fondateur de Wax Interactive, sera fortement impliqué dans la réussite du projet commun et continuera de participer activement au développement de l'activité.

Selon les termes de l'accord, SQLI va acquérir 100% du capital de Wax Interactive auprès de ses actionnaires actuels. Le montant global de la transaction, non communiqué, sera intégralement payé en numéraire et comprendra une partie variable indexée sur les performances économiques de Wax Interactive au cours des exercices 2011 et 2012.

« J'ai été particulièrement séduit par le positionnement ubimédia de Sqli agency et par le projet d'entreprise de SQLI Group, qui s'appuie sur une culture proche de la nôtre basée sur la créativité et les services à forte valeur ajoutée. Avec ce rapprochement stratégique, Wax se donne tous les atouts pour poursuivre sa forte croissance, en disposant d'expertises complémentaires et d'une taille nécessaire pour renforcer sa présence auprès de grandes entreprises au Bénélux» se réjouit Brecht Malfait, Directeur Général de Wax.

« Avec Wax Interactive, nous bénéficions d'une tête de pont pour accélérer le développement de l'offre de Sqli agency en Belgique tout en proposant de nouveaux services à ses clients historiques. L'expertise de Wax vient compléter tout naturellement celle de l'agency et je suis très heureux d'accueillir aujourd'hui l'équipe au sein du Groupe » indique Julien Mériaudeau, Directeur Général de SQLI.

Impact des opérations

SQLI a cédé en décembre 2010, 100 % des parts qu'elle détenait dans le capital de la SARL LNET MULTIMEDIA. Les résultats de LNET MULTIMEDIA sont intégrés dans les comptes du groupe SQLI jusqu'à la date de sa sortie du périmètre soit le 31 décembre 2010. Elle a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 1.951 K€ et a contribué à hauteur de 687 K€ au résultat net consolidé 2010 du Groupe SQLI principalement lié à la reprise de provision sur les crédits d'impôt recherche 2008-2010 sur lesquels SQLI ne donne aucune garantie à l'acquéreur. Au 31 décembre 2010, LNET MULTIMEDIA emploie 27 collaborateurs. La cession a été réalisée au prix de 150 K€ générant une moins-value de cession consolidée de (679 K€).

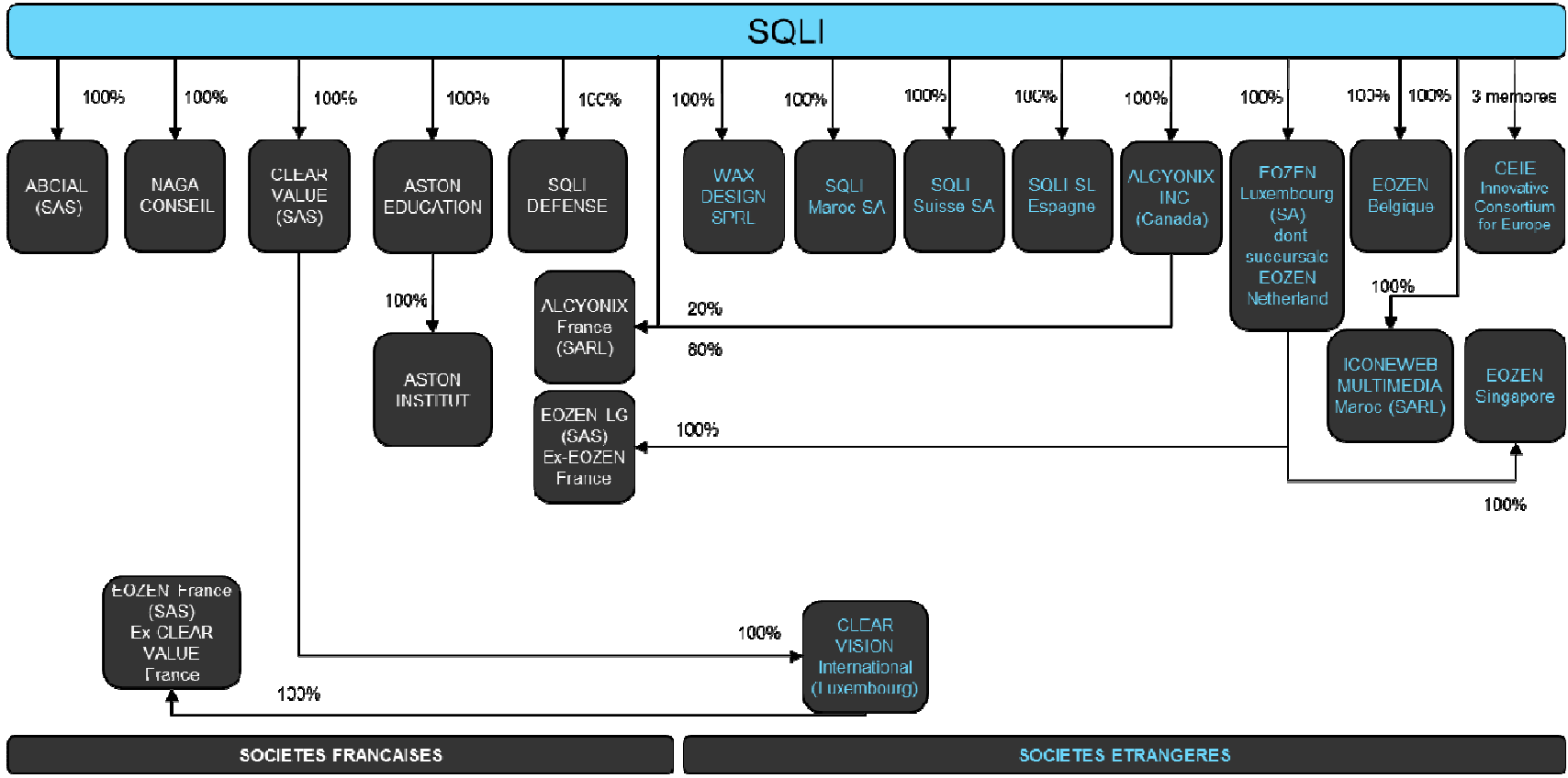
SQLI a cédé fin février 2011, le fonds de commerce de Montpellier et Aix-en-Provence au prix de 1 €. Le fonds de commerce, objet de la cession, a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 2.197 K€ et une perte de (356 K€). Il emploie 20 collaborateurs.

Début 2011, SQLI a procédé à l'acquisition de WAX ! INTERACTIVE pour un prix ferme de 665 K€. Le protocole d'acquisition prévoit le paiement de compléments de prix calculés en fonction du résultat courant avant impôt et charges financières (RCAICF) et du taux de marge (RCAICF/ chiffre d'affaires) des exercices 2011 et 2012 et de la croissance du chiffre d'affaires. Le complément de prix maximum est de 62,5 K€ par an en 2011 et 2012 représentant un montant total de 125 K€. Les cédants ont consenti une garantie d'actifs et de passifs et une garantie des garanties sous forme de caution bancaire de 150 K€.

2.5. PARAGRAPHE 7.1.2. « ORGANIGRAMME DU GROUPE SQLI »

Le paragraphe 7.1.2. « Organigramme du Groupe SQLI », figurant en page 62 du Document de Référence 2009, est complété comme suit :

Organigramme du groupe SQLI au 25 mars 2011



2.6. PARAGRAPHE 8.1.2. « PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES »

Le paragraphe 8.1.2. « Propriétés immobilières louées », figurant en pages 64 et 65 du Document de Référence 2009, est complété comme suit :

«

PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES

Présentation des implantations SQLI

Le réseau SQLI est composé de 10 agences en France (Bordeaux, Dijon, Lyon, Nantes, Saint-Denis, Paris, Boulogne, Bagneux, Rouen et Toulouse) et de 8 agences internationales : Suisse (Genève et Lausanne), Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Maroc (Casablanca, Oujda et Rabat).

Le tableau suivant résume les principaux baux en vigueur au 28 février 2011.

Principaux baux en vigueur (données non auditées)

Lieu	Localisation	Surface	Loyer annuel (€ HT)
Saint-Denis	France	7.406	1.607.390,52 €
Lyon	France	2.675	457.936,00 €
Toulouse	France	1.573	285.063,08 €
Montpellier (bail non transféré à SMILE)	France	441	63.446,60 €
Bordeaux	France	790	103.225,96 €
Nantes	France	724	99.245,24 €
Dijon	France	520	58.300,00 €
Rouen	France	374	53.400,00 €
Boulogne	France	300	94.474,80 €
Bagneux	France	300	61.080,00 €
Paris	France	365	82.000,00 €
Lorient	France	177	26.263,00 €
La Martinique	France – Dom	44	13.905,12 €
Le Havre	France	26	3.311,28 €

»

2.7. SOUS-PARAGRAPHE « CHIFFRE D’AFFAIRES » DU PARAGRAPHE 9.2.1.
« EVOLUTION DU RESULTAT D’EXPLOITATION CONSOLIDE »

Le sous-paragraphe « Chiffre d’affaires » du paragraphe 9.2.1. « Evolution du résultat d’exploitation consolidé », figurant en page 68 du Document de Référence 2009, est complété comme suit : «

Chiffre d’affaires à fin septembre 2010 : 126 M€ (+11,1 %)

Table 1. Récapitulatif des chiffres d’affaires

Données non auditées	<i>(En millions d’euros)</i>		
	2009	2010	Variation
Chiffre d’affaires 1 ^{er} semestre	76,8	86,3	+12,4 %
Chiffre d’affaires 3 ^{ème} trimestre	36,6	39,7	+8,5 %
Chiffre d’affaires à fin septembre	113,4	126,0	+11,1 %

Dans la continuité du 1^{er} semestre, SQLI confirme au 3^{ème} trimestre 2010 l’amélioration de ses performances commerciales grâce à un repositionnement continu de son offre vers des solutions à plus forte valeur ajoutée et au redémarrage progressif de la demande en intégration. Le chiffre d’affaires du 3^{ème} trimestre s’inscrit ainsi en progression purement organique de 8,5 %, à 39,7 M€.

A l’issue des 9 premiers mois de l’exercice, SQLI réalise un chiffre d’affaires de 126,0 M€, en croissance de 11,1 %. En retraitant l’apport de Naga Conseil et Aston Education, intégrés en 2009, la progression ressort proche de 9 %, soit un niveau supérieur à la performance moyenne du secteur qui prouve l’adéquation grandissante des offres du Groupe avec les attentes des principaux donneurs d’ordre.

Ce positionnement commercial efficace se confirme par la signature de plusieurs contrats majeurs, notamment avec Spir Communication (SAP) ou Alinea (e-commerce). Le Groupe accompagne également Renault pour le déploiement international d’un outil de gestion sécurisée des données numériques sur Adobe Lifecycle pour la Direction du Design Industriel du constructeur automobile.

A fin septembre, SQLI s’appuie sur 1 945 collaborateurs contre 1 994 un an plus tôt, confirmant la politique rigoureuse mise en place par le Groupe. L’effectif total intègre les 35 salariés de l’agence de Poitiers dont le processus de cession à son manager suit son cours. Cette stratégie, associée à la reprise commerciale, permet une remontée du taux d’activité à 81,5 % au 3^{ème} trimestre 2010 contre 80 % à fin juin 2010 qui devrait se traduire par une amélioration séquentielle de la rentabilité conformément aux objectifs. »

2.8. SOUS-PARAGRAPHE « CHIFFRE D’AFFAIRES » DU PARAGRAPHE 9.2.1. « EVOLUTION DU RESULTAT D’EXPLOITATION CONSOLIDE »

Le sous-paragraphe « Chiffre d’affaires » du paragraphe 9.2.1. « Evolution du résultat d’exploitation consolidé », figurant en page 68 du Document de Référence 2009, est complété comme suit : «

Chiffre d’affaires 2010 : 170 M€ - Retour confirmé à la croissance : +10 %

SQLI a prouvé en 2010 sa capacité à renouer avec une croissance soutenue de son activité commerciale. Cette reprise permet de confirmer l’objectif d’une amélioration séquentielle de la rentabilité du Groupe conformément aux objectifs annoncés.

Données non auditées

(En millions d’euros)

	2009	2010	Variation
Chiffre d’affaires annuel	154,7	170,3	+10 %

En 2010, SQLI a réalisé un chiffre d’affaires de 170,3 M€, en croissance de 10 % sur un an. L’amélioration des performances commerciales s’est confirmée tout au long de l’année, aussi bien dans les activités d’intégration que dans les offres à plus forte valeur ajoutée (Conseil, Solutions, Agency). Ces chiffres intègrent en année pleine Naga Conseil et Aston Education, sociétés acquises au cours de l’exercice 2009. Sur une base comparable, la performance annuelle globale atteint 8,4 %.

Optimisation des effectifs et remontée du taux d’activité

Au cours de l’exercice, une attention particulière a été portée à l’optimisation des ressources humaines afin d’être le plus en adéquation possible avec la demande des clients. L’effectif global du Groupe SQLI a ainsi été ramené en un an de 1 961 collaborateurs à 1 897 collaborateurs, principalement par un ajustement des ressources non productives.

Associée à la nouvelle dynamique commerciale, cette politique rigoureuse permet de confirmer la remontée progressive du taux d’activité (80 % en 2010 contre 78 % en 2009) et donc de la rentabilité du Groupe.

Rationalisation du périmètre

SQLI a mis en place en 2010 un processus de transformation visant à accélérer le développement de ses activités à très forte valeur ajoutée tout en renforçant son efficacité opérationnelle. Cette réflexion a conduit à la fermeture du bureau de Strasbourg, au spin-off de l’agence SQLI Poitiers (28 collaborateurs au 31 décembre 2010), cédée en fin d’année à son Directeur historique, à l’arrêt de l’activité du Groupe au Canada ainsi qu’au regroupement des agences de Casablanca et de Rabat sur un seul site. Les deux activités de Poitiers et du Canada ont généré, en 2010, un chiffre d’affaires cumulé de 2,7 M€. ».

2.9. PARAGRAPHE 12.1. « PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTÉ L'ACTIVITÉ DEPUIS LE DERNIER EXERCICE »

Le paragraphe 12.1. « Principales tendances ayant affecté l'activité depuis le dernier exercice », figurant en page 83 du Document de Référence, est complété comme suit : «

Synthèse de l'activité

Après un exercice 2009 marqué par une crise profonde, le marché du service informatique a renoué avec la croissance en 2010 selon le Syntec (+ 1% en 2010 contre -4% en 2009). SQLI affiche une croissance de chiffre d'affaires consolidé de 10% (+8,4% en données consolidées à périmètre comparable).

Une amélioration des principaux indicateurs du groupe concourt à cette croissance du chiffre d'affaires : hausse du taux d'emploi¹ (80% contre 78% en 2009) hausse du taux journalier moyen (494 € contre 467 € en 2009). La reprise de l'activité sur le secteur a également conduit à une sensible augmentation du turnover en 2010 (22 % en 2010 contre 18 % en 2009).

La rentabilité opérationnelle du groupe SQLI s'est améliorée notablement en 2010 par rapport à 2009 (Résultat Opérationnel Courant de 2,6 M€ en 2010 contre une Perte Opérationnelle Courante de 1,6 M€ en 2009). La situation financière du groupe SQLI reste solide avec un endettement net de 1,1 M€ (gearing de 2 %), une capacité d'affacturage intacte (ligne disponible de 21,9 M€ au 31 décembre 2010 mobilisable à hauteur de 90 %) et une capacité de financement bancaire de 3,5 M€ (découverts).

SQLI a comptabilisé une charge non courante de 984 K€ relative à l'indemnisation de l'engagement de non concurrence de Monsieur Yahya El Mir. Ce dernier, Président du Conseil d'Administration a annoncé aux membres du conseil le 16 décembre 2010 son intention de mettre fin à l'ensemble de ses mandats au sein du groupe SQLI avant la fin du premier semestre 2011.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, la Direction Générale de la Société a été confiée à Julien Mériaudeau.

¹ Taux d'emploi : Ce taux est le rapport (1) du nombre de jours imputés sur des missions facturables ou des projets internes par le personnel productif au (2) nombre de jours travaillés payés (hors congés payés, RTT, maladie, maternité) du personnel productif.

Processus d'élaboration des données financières consolidées estimées non auditées

Les données financières consolidées estimées du groupe SQLI relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborées selon un processus similaire à celui habituellement retenu pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Ces données ont été examinées par le Comité d'audit de SQLI du 24 mars 2011. Le Conseil d'administration se réunira le 29 mars 2011 afin d'examiner et d'arrêter le bilan, le compte de résultat et les annexes des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les données financières consolidées estimées ont été élaborées en appliquant les principes et méthodes conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction.

La direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Ces estimations concernent notamment la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats au forfait, la constatation d'impôts différés actifs, les tests de valeur sur les actifs, le calcul des engagements de retraite et autres avantages à long terme, l'appréciation des clauses de complément de prix et l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Ces principes et méthodes comptables sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et détaillées dans la note II. « Règles et méthodes comptables » des états financiers consolidés de l'exercice 2009, à l'exception de l'application par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2010 de nouvelles normes IFRS et d'interprétations de l'IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'application de ces nouvelles normes et interprétations n'a pas d'incidence significative sur les états financiers de synthèse du Groupe hormis le reclassement de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) en impôt sur le résultat comme décrit en pages 54 et 55 « Note 19 – Charge d'impôt » des « Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires » présentées au 2.17. « Paragraphe 20.6. « Informations financières intermédiaires et autres » de la présente actualisation.

Ces principes et méthodes comptables sont identiques à ceux qui seront appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés définitifs de l'exercice 2010, qui seront arrêtés par le Conseil d'administration du 29 mars 2011.

Données financières consolidées estimées non auditées de l'exercice 2010

Avertissement : Les commentaires ci-après se rapportent à des résultats consolidés estimés non-audités pour 2010. Il n'y a pas d'assurance que les Commissaires aux Comptes feront une certification sans réserve ni observation des comptes définitifs de l'exercice 2010. Les données 2009 correspondent aux données figurant dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2009. Les variations indiquées, sauf indications contraires, sont des variations courantes.

Table 1. Eléments du compte de résultat

<i>Données en milliers d'euros</i>	<i>Estimées 2010 non auditées</i>	<i>Publiées 2009</i>	<i>Variation</i>
Chiffre d'affaires	170.080	154.710	+15.370
Autres produits de l'activité	2.273	3.038	-765
Achats consommés	-853	-681	-172
Charges de personnel	-121.108	-116.781	-4.327
Charges externes	-42.097	-35.242	-6.855
Impôts et taxes	-3.384	-3.913	+529
Dotations (nettes) aux amortissements et aux provisions	-1.603	-1.459	-144
Autres produits et charges d'exploitation	-38	11	-49
Résultat opérationnel (avant val. des stock-options et actions gratuites)	3.270	-317	+3.587
Valorisation des stock-options et actions gratuites	-657	-1.297	+640
Résultat opérationnel courant	2.613	-1.614	+4.227
Dépréciation des écarts d'acquisition	-325	-932	+607
Autres produits et charges non récurrents	-1.999	-148	-1.851
Résultat opérationnel	289	-2.694	+2.983
Produits (charges) de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	26	-192	+218
Coût de l'endettement financier brut	-545	-807	+262
Coût de l'endettement financier net	-519	-999	480
Autres produits et charges financiers	-304	-373	+69
Résultat avant impôts	-534	-4.066	+3.532
Charge d'impôt	-1.311	999	-2.310
Résultat net (avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession)	-1.845	-3.067	+1.222
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0
Résultat net	-1.845	-3.067	+1.222
Part du groupe	-1.845	-3.072	+1.227
Intérêts minoritaires	0	5	-5

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 10 % entre l'exercice 2009 et 2010 suite à une croissance importante de l'activité.

Le résultat opérationnel courant est bénéficiaire de 3270 K€ en 2010 contre une perte de 317 K€ au 31 décembre 2009. Cette amélioration résulte :

- De la progression du chiffre d'affaires,
- d'une amélioration des principaux indicateurs opérationnels (Taux d'emploi en progression de 2% et TJM en croissance de 5,7%),
- de l'impact des reprises de provisions relatives au crédit d'impôt recherche de la société Lnet Multimédia,
- du reclassement en impôt sur les bénéfices de la CVAE pour 1.619K€ (impôt remplaçant la taxe professionnelle qui constituait une charge opérationnelle courante).

Le résultat opérationnel 2010 est bénéficiaire de 289 K€ contre une perte de 2.694 K€ au 31 décembre 2009. Cette amélioration résulte de :

- La diminution de 640K€ de la charge liée à la valorisation des actions gratuites
- La baisse des charges de dépréciation des écarts d'acquisition¹ d'un montant de 607K€ au 31 décembre 2010. La dépréciation 2010 concerne la branche SAP.
- Une augmentation des charges non récurrentes de 1.851K€ qui comprend :
 - Une charge de 984 K€ comptabilisée au titre de l'indemnité de non-concurrence de Monsieur El Mir au sein de SQLI
 - Une moins-value de cession de 679 K€ dans le cadre de la cession de LNET,

Malgré la réduction du coût de l'endettement financier net, l'exercice 2010 affiche une perte de 1.845 K€ compte tenu d'une charge d'impôt de 1.311K€ (dont 1.619K€ de CVAE).

¹ Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ces tests ont consisté à comparer les actifs nets comptables, y compris les écarts d'acquisition et la valeur recouvrable des sociétés ou agrégation de sociétés consolidées pour lesquelles un goodwill avait été constaté lors de l'entrée dans le périmètre. Ces valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections des flux de trésorerie nets actualisés, avec prise en compte d'une valeur terminale, basée sur un taux de croissance à l'infini des produits générés par l'actif valorisé. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le coût moyen pondéré du capital avant impôt. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles.

Table 2. Eléments du bilan actif

<i>Données en milliers d'euros</i>	<i>Estimées 2010 non auditées</i>	<i>Publiées 2009</i>	<i>Variation</i>
Ecart d'acquisition	43.010	43.829	-819
Immobilisations incorporelles	3.924	4.126	-202
Immobilisations corporelles	2.896	3.085	-189
Immobilisations financières	1.910	1.666	+244
Autres actifs non courants	0	0	+0
Impôts différés actif	2.371	1.763	+608
Total actifs non courants	54.111	54.469	-358
Créances clients et comptes rattachés	40.258	33.026	+7.232
Autres créances et comptes de régularisation	28.621	29.018	-397
Actif d'impôt exigible	860	813	+47
Trésorerie et équivalents trésorerie	6.865	9.785	-2.920
Actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0
Total actifs courants	76.604	72.642	+3.962
Total des actifs	130.715	127.111	+3.604

Les écarts d'acquisition diminuent de 819 K€ entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 du fait de la sortie de LNET Multimédia et de la dépréciation du goodwill de la branche SAP.

Le total des actifs courants est en augmentation de 3.962 K€ principalement compte tenu de l'augmentation du poste « créances clients et comptes rattachés » de 7.232 K€.

Le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » est en baisse de 2.920 K€. Cependant la trésorerie nette s'améliore de 1.130 K€ par rapport au 31 décembre 2009.

Table 3. Eléments du bilan passif

<i>Données en milliers d'euros</i>	<i>Estimées 2010 non auditées</i>	<i>Publiées 2009</i>	<i>Variation</i>
Capital	1.823	1.764	+59
Primes	38.332	37.513	+819
Réserves	16.805	19.164	-2.359
Résultat	-1.845	-3.067	+1.222
Capitaux propres part du groupe	55.115	55.374	-259
Intérêts minoritaires	0	0	0
Capitaux propres consolidés	55.115	55.374	-259
Dettes financières à long terme	207	7.239	-7.032
Provisions à long terme	3.862	3.340	+522
Impôts différés passif	218	214	+4
Autres passifs non courants	623	692	-69
Total passifs non courants	4.910	11.485	-6.575
Dettes financières à court terme	7.743	4.761	2.982
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11.028	9.276	+1.752
Autres dettes	51.124	45.713	+5.411
Passif d'impôt exigible	297	307	-10
Provisions à court terme	498	195	+303
Passifs détenus en vue d'être cédés	0	0	+0
Total passifs courants	70.690	60.252	+10.438
Total des passifs	130.715	127.111	+3.604

L'endettement financier brut (dettes financières à long terme et dettes financières à court terme) est en baisse de 4.050 K€ principalement en raison du remboursement des lignes d'emprunt selon leurs échéanciers. Néanmoins, suite au non-respect d'un covenant (se reporter à la table 39 du Document de Référence 2009 – Rapport cash-flow libre consolidé / Service de la dette consolidé de 0,62 au 31 décembre 2010 alors qu'il devait excéder 1) une partie de la dette financière à long terme, soit (3.735 K€), a été reclassée en « Dettes financières à court terme ». Le Groupe reste confiant dans ses perspectives et sa capacité à faire face à ses échéances, notamment en raison de l'émission d'une OBSAAR dont la souscription est garantie par un pool de trois banques pour un montant de 17,0 M€. Une partie du produit de cette émission sera consacrée au remboursement de la dette résiduelle de 6,9 M€ de l'emprunt à moyen terme souscrit en 2007 de 17 M€. Cette opération est soumise au Visa de l'AMF. Au 31 décembre 2010, le Groupe SQLI dispose également d'une capacité d'affacturage intacte (ligne disponible de 21,9 M€ au 31 décembre 2010 mobilisable à hauteur de 90 %) et une capacité de découverts bancaires de 4,0 M€ dont 3,5 M€ non utilisée au 31 décembre 2010.

Les passifs courants sont en augmentation de 10.438 K€ notamment compte tenu de l'augmentation des autres dettes de 5.411 K€ et des dettes fournisseurs et comptes rattachés de 1.752 K€.

2.10. VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES ESTIMEES AU 31 DECEMBRE 2010

CONSTANTIN ASSOCIES

FIDUCIAIRE DE LA TOUR

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

185, avenue Charles de Gaulle

28, rue Ginoux

92524 – Neuilly / Seine cedex

75015 - PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les données financières consolidées estimées pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010

A l'attention de Monsieur Julien MERIAUDEAU, Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du Règlement (CE) N°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les données financières consolidées estimées pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 de la société SQLI, incluses dans le paragraphe 2.9 de l'actualisation du document de référence 2009.

Ces données financières consolidées estimées ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions et estimations de résultat.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du Règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces données financières consolidées estimées.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des estimations ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles qui devraient être suivies pour l'établissement des comptes consolidés définitifs de l'exercice 2010. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les estimations sont adéquatement établies sur la base indiquée.

Nous rappelons que, s'agissant d'estimations susceptibles d'être révisées à la lumière notamment des éléments découverts ou survenus postérieurement à l'émission du présent rapport, les réalisations pourraient différer parfois de manière significative des estimations présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la confirmation effective de ces estimations.

A notre avis :

- les estimations ont été adéquatement établies sur la base indiquée;
- la base comptable utilisée aux fins de ces estimations est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société SQLI pour l'établissement de ses comptes consolidés historiques.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de l'actualisation du document de référence 2009 auprès de l'AMF, et de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union Européenne dans lesquels le prospectus comprenant cette actualisation du document de référence visé par l'AMF, serait notifié et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 25 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

FIDUCIAIRE DE LA TOUR

Thierry QUERON

Claude FIEU

Associé

Associé

2.11. PARAGRAPHE 14.1. INFORMATIONS GENERALES

Le paragraphe 14.1. « Informations générales », figurant en page 220 du Document de Référence 2009, est modifié comme suit :

« Lors de sa réunion du 02 juin 2010, le Conseil d'administration de SQLI a pris acte de la décision d'Aurinvest, représentée par Monsieur Michel Demont, de mettre fin à son mandat de membre du Conseil d'administration.

Lors de sa réunion du 07 juillet 2010, le Conseil d'administration a pris acte du souhait de Monsieur El Mir de ne plus assumer la Direction Générale de la Société à compter du 1^{er} septembre 2010. Le Conseil d'administration a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général à compter du 1^{er} septembre 2010. Monsieur Yahya El Mir continue d'assumer la présidence du Conseil d'administration de la Société tandis que la cessation de ses fonctions de Directeur général a pris effet au 31 août 2010.

Le Conseil d'administration a également décidé à l'unanimité de nommer en qualité de Directeur Général de la Société à compter du 1^{er} septembre 2010 et pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, Monsieur Julien Mériaudeau.

Le Conseil d'administration du 07 juillet 2010 a renouvelé le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas Rebours, à compter du 1^{er} septembre 2010 et pour la durée restant à courir dudit mandat avant changement de Directeur Général, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Yahya El Mir a fait part de son intention de démissionner lors du Conseil d'Administration du 29 mars 2011. La Société bénéficiera d'un engagement de non concurrence de sa part en contrepartie d'une indemnité de (984 K€). Monsieur Dominique Chambas est pressenti pour le remplacer.

Direction Générale

A la date de la présente actualisation du Document de Référence 2009, la Direction de la Société est organisée de la manière suivante :

- Monsieur Julien Mériaudeau, Directeur Général,
- Monsieur Nicolas Rebours, Directeur Général Délégué (également Directeur Administratif et Financier du groupe SQLI).

Membres du Conseil d'administration

A la date de la présente actualisation du Document de Référence 2009, la composition du Conseil d'administration de la Société est la suivante :

- Monsieur Yahya El Mir, Président du Conseil d'administration,
- Monsieur Jean Rouveyrol,
- Monsieur Roland Fitoussi,
- Monsieur Dominique Chambas,
- Monsieur Jean-David Benichou.

Il est également précisé que lors de sa réunion du 16 décembre 2010, le Conseil d'administration a pris note de l'annonce du départ au poste de Président du Conseil d'administration, à intervenir au cours du premier semestre 2011, de Monsieur Yahya El Mir.

Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a fixé la rémunération de Julien Mériaudeau en tant que Directeur Général de SQLI à une rémunération fixe de 250.000 euros et une rémunération variable de 70.000 euros en fonction de l'atteinte d'objectifs. Les objectifs du Directeur Général seront définis lors de la réunion du Conseil d'arrêté des comptes de l'exercice 2010.

La convention entre SQLI et la société NECILTO a pris fin le 31 décembre 2010. A la date de la présente Actualisation du Document de Référence 2009, Monsieur Julien Mériaudeau ne bénéficie d'aucun contrat de travail au sein du Groupe SQLI.

Lors de sa réunion du 24 janvier 2011, le Conseil d'administration a fixé le montant des honoraires complémentaires de la société NECILTO SARL au titre de l'exercice 2010 dans le cadre du contrat de prestations de services de management du groupe EOZEN à 70.000 € HT. Ces honoraires complémentaires seront versés au mois de janvier 2011. »

2.12. SOUS PARAGRAPHE « JETONS DE PRESENCE » DU PARAGRAPHE 15.1.2. « REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS »

Le sous paragraphe « Jetons de présence » du paragraphe 15.1.2. « Rémunération des Administrateurs », figurant en pages 97 et 98 du Document de Référence 2009, est complété comme suit :

« Lors de sa réunion du 17 juin 2010, l'Assemblée Générale a fixé à 33.000 euros le montant des jetons de présence du Conseil d'administration.

Le 07 juillet 2010, lors de sa réunion, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de répartir comme présenté ci-après, le montant des jetons entre ses membres en fonction de leur présence aux réunions du Conseil et de la participation des administrateurs à des comités. Il a également été décidé que Monsieur Jean Rouveyrol et Monsieur Yahya El Mir ne percevront aucun jeton de présence.

	Roland Fitoussi	Aurinvest	Dominique Chambas	Jean-David Benichou
Réunions du Conseil				
29/04/2009	Présent	Présent	Présent	Absent excusé
16/06/2009	Présent	Présent	Présent	Présent
24/09/2009	Présent	Présent	Présent	Présent
10/11/2009	Présent	Présent	Présent	Présent
11/02/2010	Présent	Présent	Présent	Présent
29/03/2010	Présent	Présent	Présent	Absent excusé
28/04/2010	Présent	Présent	Présent	Présent
02/06/2010	Absent excusé	na	Présent	Présent
Réunions du Comité d'audit				
16/09/2009	na	na	Présent	Présent
24/03/2010	na	na	Présent	Présent
Nombre de présence	7	7	10	8
Montant par séance	1.031,25 €	1.031,25 €	1.031,25 €	1.031,25 €
	7.218,75 €	7.218,75 €	10.312,50 €	8.250,00 €

».

2.13. PARAGRAPHE 16.2. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES

Le paragraphe 16.2. « Informations sur les contrats de services », figurant en page 107 du Document de Référence 2009, est complété comme suit :

« Les facturations de la société SQLI à ses filiales et entre filiales sont essentiellement constituées de prestations de service et redevance marque et technologie. Ces transactions sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés. ».

2.14. PARAGRAPHE 17.2.2. « ACTIONS GRATUITES ATTRIBUEES AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX »

Le paragraphe 17.3.1. « Actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux et aux mandataires sociaux », figurant en pages 127 et 128, est complété comme suit :

« Concernant le Plan n°5, le Conseil d'administration du 07 juillet 2010, a constaté l'attribution gratuite définitive de 500.000 actions SQLI à Monsieur Yahya El Mir. Concernant le Plan N°4, le Conseil d'administration du 07 juillet 2010, a constaté l'attribution gratuite définitive de 40.000 actions SQLI à Monsieur Julien Mériaudeau. Ces deux attributions gratuites ne sont pas liées à des conditions de performance. »

2.15. PARAGRAPHE 17.3.1. « ACTIONS GRATUITES »

Le paragraphe 17.3.1. « Actions gratuites », figurant en pages 129 à 133 du Document de Référence 2009, est complété comme suit :

« Concernant le Plan n°4 qui prévoyait l'attribution de 587.500 actions gratuites, le Conseil d'administration du 07 juillet 2010, a constaté que 20 salariés, bénéficiant initialement de 134.500 actions gratuites (dont 40.000 actions gratuites sous conditions de performance²) ne répondaient pas aux conditions requises¹ au 30 juin 2010 et ont donc perdu leurs droits d'attribution. La condition de performance relative au centre offshore d'Oujda n'étant pas remplie², 3 bénéficiaires supplémentaires de 16.250 actions gratuites, attribuées sous conditions, perdent également leurs droits d'attribution. En conséquence, le Conseil d'administration a constaté que 436.750 actions SQLI sont attribuées définitivement à leurs bénéficiaires au titre du plan arrêté par le Directoire le 30 juin 2008, dont 40.000 actions SQLI à Monsieur Julien Mériaudeau, désormais Dirigeant Mandataire Social.

Concernant le Plan n°6, le Conseil d'administration du 24 septembre 2010, a constaté que 1 salarié, bénéficiant initialement de 1.196 actions gratuites, ne répondait pas aux conditions requises¹ et a donc perdu ses droits d'attribution. Le Conseil d'administration, a constaté que 9.695 actions SQLI sont attribuées définitivement à leurs bénéficiaires au titre du plan arrêté par le Conseil d'administration du 25 septembre 2008. Le Plan n°6 ne prévoyait pas de conditions de performance. »

2.16. PARAGRAPHE 18.1. « REPARTITION DU CAPITAL »

Le paragraphe 18.1. « Répartition du capital », figurant en pages 137 à 140, est complété comme suit :

« 18.1.1. Actionnariat au 31 janvier 2011

Au 31 janvier 2011, au regard des déclarations de franchissements de seuil faites auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la Société, les principaux actionnaires de la Société sont repris dans le tableau ci-dessous.

¹ (i) Avoir retourné, paraphé et signé, le règlement du plan d'attribution gratuite d'actions dans les 30 jours de la notification qui leur aura été faite, (ii) être titulaire d'un contrat de travail ou d'un mandat social en vigueur au sein de la Société et/ou des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, sauf s'il a été mis fin à un tel contrat de travail ou un tel mandat social par la retraite ou l'invalidité et (iii) avoir signé avant l'expiration de la période d'acquisition une convention de blocage de compte d'instruments financiers avec le tiers désigné par la Société afin d'éviter tout transfert des actions attribuées pendant la période de conservation.

² Emploi d'au moins 250 personnes par le centre offshore d'Oujda au 30 juin 2010

Table 4. Récapitulatif des principaux actionnaires de SQLI

	31/01/2011			
	Actions	% du capital	Droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires nominatifs	12.749.459	34,96 %	18.552.631	44,22 %
dont Jean Rouveyrol	1.458.832	4,00 %	2.880.230	6,87 %
dont Aurinvest	1.919.167	5,26 %	3.192.273	7,61 %
dont FD5	743.637	2,04 %	1.487.274	3,54 %
dont Famille Patrick Lacarrière	392.412	1,08 %	784.824	1,87 %
dont SETHI (contrôlée par R. Fitoussi)	970.101	2,66 %	1.329.192	3,17 %
dont HIP Fénélon (contrôlée par R. Fitoussi)	809.251	2,22 %	809.251	1,93 %
dont Fondation de France	220.000	0,60 %	440.000	1,05 %
dont Bruno Leysse	167.329	0,46 %	286.186	0,68 %
dont Yahya El Mir	641.668	1,76 %	641.668	1,53 %
Dont Julien Mériaudeau	214.538	0,59 %	294.105	0,70 %
dont Fondateurs Eozen	2.600.565	7,13 %	2.600.565	6,20 %
dont Actionnariat salarié (PEG)	726.241	1,99 %	972.444	2,32 %
dont Autres actionnaires nominatifs	1.885.718	5,17 %	2.834.619	6,76 %
<i>dont salariés</i>	1.147.552	3,15 %	1.359.959	3,24 %
Auto détention	317.462	0,87 %	0	0,00 %
Public	23.402.555	64,17 %	23.402.555	55,78 %
dont Alain Lefebvre	1.018.857	2,79 %	1.018.857	2,43 %
dont SOCADIF (selon déclaration AMF du 25/09/2007)	1.500.000	4,11 %	1.500.000	3,58 %
Dont Alto Invest (déclaration AMF du 20/07/2010)	2 001 123	5,49 %	2 001 123	4,77 %
Total	36.469.476	100,00 %	41.955.186	100,00 %

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

2.17. PARAGRAPHE 20.6. « INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES »

Suite à la publication du rapport financier semestriel le 28 septembre 2010, le paragraphe 20.6. « Informations financières intermédiaires et autres », figurant à la page 219 du Document de Référence 2009, est modifié et remplacé par les deux paragraphes suivants intitulés respectivement « 20.6.1 Informations financières au 30 juin 2010 » et « 20.6.2 Vérification des informations financières intermédiaires » :

« 20.6.1. Informations financières au 30 juin 2010

A. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros	30.06.2010	Notes	30.06.2009	31.12.2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	86.256		76.789	154.710
Autres produits de l'activité	632		597	3.038
Achats consommés	-468		-450	-681
Charges de personnel	-62.692	15)	-58.942	-116.781
Charges externes	-20.772	16)	-17.086	-35.242
Impôts et taxes	-1.682		-1.973	-3.913
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	-931		-1.042	-1.459
Autres produits et charges d'exploitation	-14		42	11
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	329		-2.065	-317
avant valorisation des stock-options et actions gratuites				
Valorisation des stock-options et actions gratuites	-635	7)	-724	-1.297
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-306		-2.789	-1.614
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	1)	-512	-932
Autres produits et charges opérationnels non courants	-260	17)	-148	-148
RESULTAT OPERATIONNEL	-566		-3.449	-2.694
Produits (charges) de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	13	18)	-227	-192
Coût de l'endettement financier brut	-264	18)	-488	-807
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-251	18)	-715	-999
Autres produits et charges financiers	-43	18)	-156	-373
RESULTAT AVANT IMPOT	-860		-4.320	-4.066
Charge d'impôt	-674	19)	1.739	999
RESULTAT NET	-1.534		-2.581	-3.067
avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0		0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-1.534		-2.581	-3.067
Dont :				
Part du groupe	-1.534		-2.581	-3.072
Intérêts minoritaires	0		0	5
Résultat net, part du groupe par action (en euros)	-0,04	20)	-0,07	-0,09
Nombre moyen d'actions en circulation	35.273.031		34.431.905	34.793.283
Résultat net dilué, part du groupe par action (en euros)	-0,04		-0,07	-0,08
Nombre moyen d'actions et BCE en circulation	36.338.896		37.730.354	37.254.262

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
RESULTAT NET	-1.534	-2.581	-3.067
Eléments comptabilisés en capitaux propres :			
Variation de la différence de conversion	398	-129	-48
Eléments comptabilisés en capitaux propres nets d'impôt :	398	-129	-48
RESULTAT GLOBAL	-1.136	-2.710	-3.115
Attribuable aux intérêts minoritaires	0	0	5
Attribuable au groupe	-1.136	-2.710	-3.120

B. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF (en milliers d'euros)	30.06.2010	Notes	31.12.2009
Ecarts d'acquisition	43.829	1)	43.829
Immobilisations incorporelles	4.017		4.126
Immobilisations corporelles	3.089		3.085
Immobilisations financières	1.824		1.666
Impôts différés actif	2.309	2)	1.763
ACTIFS NON COURANTS	55.068		54.469
Créances clients et comptes rattachés	43.581	3)	33.026
Autres créances et comptes de régularisation	25.790	4)	29.018
Actif d'impôt exigible	724		813
Trésorerie et équivalents trésorerie	5.550	5)	9.785
Actifs détenus en vue d'être cédés	0		0
ACTIFS COURANTS	75.645		72.642
TOTAL DE L'ACTIF	130.713		127.111

PASSIF (en milliers d'euros)	30.06.2010	Notes	31.12.2009
Capital	1.764	6)	1.764
Primes	38.150		37.513
Réserves consolidées	16.495		19.164
Résultat consolidé	-1.534		-3.067
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	54.875		55.374
Intérêts minoritaires	0		0
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	54.875		55.374
Dettes financières à long terme	6.173	9)	7.239
Provisions à long terme	4.658	11)	3.340
Impôts différés passif	218	2)	214
Autres passifs non courants	545		692
PASSIFS NON COURANTS	11.594		11.485
Dettes financières à court terme	4.285	9)	4.761
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.092		9.276
Autres dettes	49.077	12)	45.713
Passif d'impôt exigible	468		307
Provisions à court terme	322	11)	195
Passifs détenus en vue d'être cédés	0		0
PASSIFS COURANTS	64.244		60.252
TOTAL DU PASSIF	130.713		127.111

C. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Capitaux propres		
							Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 31.12.2008	34.369.711	1.718	34.781	16.010	3.152	443	56.104	-	56.104
Affectation du résultat				3.152	-3.152		-		-
Augmentations de capital :									
Emission en vue de l'attribution d'actions gratuites	369.788	18	-18				-		-
Complément de prix EOZEN	405.851	21	1.046				1.067		1.067
Plan d'épargne d'entreprise	127.681	7	107				114		114
Divers			-24				-24		-24
Attribution d'actions gratuites			1.298				1.298		1.298
Auto contrôle			323				323		323
Première application IAS 19 :									
Avantages au personnel				-393			-393		-393
SQLI Suisse									
<i>Résultat de l'exercice</i>					<i>-3.067</i>				
<i>Autres éléments du résultat global</i>						<i>-48</i>			
Résultat global de la période					-3.067	-48	-3.115		-3.115
Situation au 31.12.2009	35.273.031	1.764	37.513	18.769	-3.067	395	55.374		55.374
Affectation du résultat				-3.067	3.067		-		-
Attributions d'actions gratuites			635				635		635
Auto contrôle			2				2		2
<i>Résultat du semestre</i>					<i>-1.534</i>				
<i>Autres éléments du résultat global</i>						<i>398</i>			
Résultat global de la période					-1.534	398	-1.136		-1.136
Situation au 30.06.2010	35.273.031	1.764	38.150	15.702	-1.534	793	54.875		54.875

D. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'euros	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Résultat net de l'ensemble consolidé	-1.534	-2.581	-3.067
Dotations nettes aux amortissements et provisions (1)	849	1.316	4.434
Charges (produits) calculés liés aux stock-options et assimilés	635	724	1.297
Plus(moins)-values de cession	23	224	209
Coût de financement	264	488	807
Impôts sur les sociétés	674	-1.739	-999
Subventions virées au résultat	-11	0	-320
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	900	-1.568	2.361
Variation des clients	-5.567	2.726	6.288
Variation des fournisseurs	789	66	-1.015
Variation des autres actifs et passifs courants	377	-2.524	-177
Impôt sur les sociétés payé (remboursé) (2)	1.213	3.529	-406
Flux de trésorerie sur activités opérationnelles	-2.288	2.229	7.051
Acquisitions d'immobilisations	-717	-1.106	-2.812
Cessions d'immobilisations	260	488	658
Acquisitions de participations nette de la trésorerie acquise	0	-1.236	-3.909
Flux de trésorerie sur activités d'investissement	-457	-1.854	-6.063
Augmentations de capital	0	-6	1.158
Emissions d'emprunts	0	0	246
Acquisition de titres d'auto-contrôle	2	-155	-195
Remboursements d'emprunts	-1.391	-1.837	-5.042
Intérêts payés	-234	-381	-750
Flux de trésorerie sur activités de financement	-1.623	-2.379	-4.583
Variation de trésorerie	-4.368	-2.004	-3.595
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	9.310	12.376	12.376
Impact des différences de change	316	-25	21
Reclassement de trésorerie	0	512	508
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5.258	10.859	9.310

(1) A l'exclusion des provisions liées à l'actif circulant.

(2) Dont 984 K€ de remboursement des crédits d'impôt recherche 2009.

E. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

SQLI et ses filiales constituent un groupe de sociétés de services informatiques qui interviennent dans le domaine du conseil et de l'intégration d'applications e-business. Le groupe est principalement implanté en France, au Benelux, en Suisse, au Canada et au Maroc.

SQLI est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé à La Plaine Saint-Denis (93). Elle est cotée sur le marché « Euronext Paris », compartiment C.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2010 ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 24 septembre 2010.

1. Evènements significatifs

Après un exercice 2009 marqué par une crise profonde, le groupe SQLI a renoué avec la croissance au premier semestre 2010 avec un chiffre d'affaires de 86,3 M€ contre 76,8 M€ au premier semestre 2009 (croissance de 12,4% en données publiées et de 9% à périmètre constant).

Les principaux indicateurs opérationnels sont également en progression : le TJM constaté sur le premier semestre 2010 s'élève à 490 € contre 467 € en 2009 ; le taux d'emploi du premier semestre 2010 atteint 80% contre 78% pour l'exercice 2009.

L'effectif hors stagiaire à fin juin 2010 est resté stable à 1901 collaborateurs contre 1922 à fin 2009.

L'endettement net à fin juin 2010 ressort à 4,9 M€ en augmentation de 2,7 M€ par rapport à fin décembre 2009, le gearing reste maîtrisé à 8,9%. La société dispose d'une réserve de financement de 17 M€ auprès de sa société d'affacturage et de lignes de découvert non utilisées de 4 M€ auprès de son pool bancaire.

Le groupe a poursuivi sa stratégie de montée en puissance des activités à forte valeur ajoutée, qui vise à une amélioration progressive des marges au cours des prochains exercices.

2. Principes comptables

Les états financiers consolidés du groupe SQLI au 30 juin 2010 sont préparés conformément à la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire. Ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Ces états financiers sont conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Les principes comptables sont identiques à ceux appliqués par le groupe au 31 décembre 2009. Ils sont décrits dans la note II des comptes consolidés du Document de Référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 juin 2010 sous le numéro D.10-0512.

Ils ont été établis principalement selon la méthode du coût historique, à l'exception des avantages du personnel, des passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglés en trésorerie, des options de souscription d'actions, des emprunts et dettes financières, et des instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur.

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2010 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne avant le 30 juin 2010 et qui sont d'application obligatoire à cette date. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les normes, amendements et interprétations publiés en 2010 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés au 30 juin 2010.

Le groupe n'a pas choisi d'appliquer de normes, amendements et interprétations par anticipation.

3. Estimations et jugements

Pour l'établissement des états financiers consolidés en conformité avec IAS 34, le groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les résultats futurs sont susceptibles de différer sensiblement en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Ces estimations concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats au forfait, la constatation d'impôts différés actifs, les tests de valeur sur les actifs, le calcul des engagements de retraite et autres avantages à long terme, l'appréciation des clauses de complément de prix et les provisions courantes et non courantes.

Le groupe reste prudent quant aux perspectives de croissance du marché des services informatiques à moyen et long terme et table sensiblement sur les mêmes hypothèses d'évolution de l'activité et des marges opérationnelles qu'au 31 décembre 2009, notamment pour l'appréciation de la valeur de ces actifs incorporels.

4. Périmètre de consolidation

Le groupe n'a procédé à aucune acquisition ni cession au cours du semestre :

Sociétés consolidées	A. Siège	30/06/2010		31/12/2009	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
SQLI SA	La Plaine Saint-Denis (93)				
SQLI SUISSE SA	Lausanne (Suisse)	100 %	100 %	100 %	100 %
ABCIAL SAS	La Plaine Saint-Denis (93)	100 %	100 %	100 %	100 %
SQLI MAROC SA	Rabat (Maroc)	100 %	100 %	100 %	100 %
LNET MULTIMEDIA SARL	La Plaine Saint-Denis (93)	100 %	100 %	100 %	100 %
CLEAR VALUE SAS	La Plaine Saint-Denis (93)	100 %	100 %	100 %	100 %
CLEAR VISION INTERNATIONAL SA	Luxembourg (Lux)	100 %	100 %	100 %	100 %
EOZEN FRANCE SAS (1)	La Plaine Saint-Denis (93)	100 %	100 %	100 %	100 %
APIA CONSULTING SAS	La Plaine Saint-Denis (93)	100 %	100 %	100 %	100 %
ALCYONIX INC	Saint-Bruno Québec (Canada)	100 %	100 %	100 %	100 %
ALCYONIX FRANCE SARL	Toulouse (31)	100 %	100 %	100 %	100 %
ICONEWEB MULTIMEDIA MAROC SARL	Casablanca (Maroc)	100 %	100 %	100 %	100 %
URBANYS SA	La Plaine Saint-Denis (93)	100 %	100 %	100 %	100 %
EOZEN Belgium SA	Diegem (Belgique)	100 %	100 %	100 %	100 %
EOZEN SA	Strassen (Luxembourg)	100 %	100 %	100 %	100 %
EOZEN LG SAS (2)	Paris (75)	100 %	100 %	100 %	100 %
EOZEN Singapore	Singapour	100 %	100 %	100 %	100 %
GEIE XYPESQLI	Blagnac (31)	100 %	100 %	98 %	98 %
NAGA CONSEIL	Paris (75)	100 %	100 %	100 %	100 %
ASTON EDUCATION	Boulogne-Billancourt (92)	100 %	100 %	100 %	100 %
ASTON INSTITUT	Boulogne-Billancourt (92)	100 %	100 %	100 %	100 %
SYSRESO	Boulogne-Billancourt (92)	100 %	100 %	100 %	100 %
SQLI DEFENSE SAS	La Plaine Saint-Denis (93)	100 %	100 %	-	-

(1) Anciennement dénommée CLEAR VALUE France

(2) Anciennement dénommée EOZEN France

SQLI SL (Madrid) détenue à 100% n'est pas consolidée du fait de son caractère non significatif. La société n'a eu aucune activité depuis sa création.

La SAS SQLI Défense a été créée en juin 2010 mais n'a pas eu d'activité à ce jour.

5. Eléments d'information sur le bilan ou le compte de résultat

1. Ecart d'acquisition

	31.12.2009	Variation de périmètre	Correction de valeur	Dépréciation de la période	30.06.2010
SQLI	17.673				17.673
URBANYS	1.535				1.535
<i>Sous-total SQLI (1)</i>	<i>19.208</i>				<i>19.208</i>
ALCYONIX	971				971
LNET	494				494
ASTON EDUCATION	2.120				2.120
Total INGENIERIE ET AUTRES	22.793				22.793
EOZEN	13.479				13.479
CLEAR VALUE	7.119				7.119
NAGA CONSEIL	438				438
Total SAP	21.036				21.036
TOTAL	43.829				43.829

(1) Le goodwill affecté à SQLI correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors de l'entrée dans le périmètre des sociétés : KEENVISION (96 K€) absorbée par SQLI en 2002 ; ASTON (9 955 K€, SYSDEO (4 282 K€) et PROCEA (1 438 K€), qui ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de SQLI en 2007 ; ICONWEB MULTIMEDIA (1 902 K€) qui a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de SQLI en 2009.

SQLI exploite le fonds de commerce d'URBANYS à compter du 1er janvier 2010 dans le cadre d'un contrat de location gérance. L'écart d'acquisition relatif à cette société a, en conséquence, été agrégé au goodwill affecté à SQLI.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeur retenus par le groupe comprennent notamment la rentabilité opérationnelle traduite par le résultat opérationnel et/ou le niveau du taux d'emploi des collaborateurs.

Au 30 juin 2010, la direction a identifié un indice de perte de valeur relatif au goodwill affecté à SQLI comptabilisé pour 19.208 K€. Un test de dépréciation a donc été réalisé sur ce périmètre via l'établissement d'un business plan révisé sur quatre ans.

L'évaluation de ce goodwill a été déterminée par l'utilisation de la méthode des Discounted Cash Flows. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le coût moyen pondéré du capital après impôt. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles. Les principaux paramètres retenus sont les suivants :

Taux d'actualisation après impôt : 8,3% (identique au 31 décembre 2009)

Taux de croissance à l'infini : 1,5% (identique au 31 décembre 2009)

Aucune dépréciation de goodwill n'est à comptabiliser au 30 juin 2010 à l'issue de ce test.

Le tableau ci-dessous présente pour le périmètre SQLI sur la base du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini retenu dans le cadre du test de dépréciation réalisé au 30 juin 2010, la variation de taux nécessaire afin que la valeur recouvrable du périmètre SQLI soit égale à sa valeur comptable :

30 juin 2010				
Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		
Taux retenu (en %)	Augmentation du taux nécessaire pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en point)	Taux retenu (en %)	Diminution du taux nécessaire pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en point)	
SQLI	8,28%	4,5 points	1,50%	7 points

2. Impôts différés

	30.06.2010		31.12.2009	
	Bases	Impôt différé	Bases	Impôt différé
Avantages au personnel	1.040	305	810	233
Déficits fiscaux	5.817	1.912	3.814	1.264
Instruments de couverture	368	123	470	157
Amortissements dérogatoires	-460	-152	-378	-126
Frais d'émission d'emprunts	-81	-27	-113	-38
Annulation de la provision pour dépréciation des actions propres	-85	-28	-95	-32
Différences temporaires	-53	-19	269	90
Autres (dont annulation des écarts de conversion)	-120	-23	-12	1
Impôts différés Actif (Passif) nets		2.091		1.549
Impôts différés actif		2.309		1.763
Impôts différés passif		-218		-214

Des actifs d'impôts différés ont été constatés sur les déficits cumulés au 30 juin 2010 du groupe fiscal dont SQLI SA est tête de groupe (5.192 K€ dont 3.337 K€ issus de 2009 et 1.855 K€ issus du 1er semestre 2010), des sociétés SQLI SA (317 K€), SQLI Suisse (237 K€) et EOZEN SA (71 K€).

Le groupe bénéficie par ailleurs de 3.706 K€ de report déficitaire hors périmètre d'intégration fiscale qui n'ont pas donné lieu à activation d'impôt différé (ABCIAL : 2.517 K€, LNET MULTIMEDIA : 717 K€ et CLEAR VALUE SAS : 472 K€). Le groupe estime en effet qu'il n'existe pas de probabilité suffisante pour que des bénéfices imposables permettent leur consommation sur les trois prochaines années.

3. Créances clients et comptes rattachés

	30.06.2010	31.12.2009
Créances clients	28.034	22.372
En-cours de production	16.621	11.738
Valeur brute	44.655	34.110
Provisions à l'ouverture	1.084	801
Mouvements de périmètre	-	37
Dotations	195	473
Reprise	-215	-227
Incidence des variations des taux de change	10	-
Provisions à la clôture	1.074	1.084
Dont : Provisions sur créances clients	1.074	1.804
Provisions sur en-cours de production	-	-
Valeur nette	43.581	33.026

Les encours de production correspondent aux prestations réalisées et non encore facturées. La valeur actuelle des créances clients n'est pas différente de leur valeur comptable. Toutes les créances clients ont des échéances inférieures à douze mois.

Le groupe a adopté une politique d'externalisation de la gestion de ses créances clients pour la France, couvrant tant les domaines de l'assurance-crédit, que la gestion des relances et le refinancement par mobilisation de celles-ci. Elles sont cédées dans le cadre d'une convention d'affacturage. Sauf exception, 100% des créances clients sont cédées au factor et figurent sous la rubrique « Autres créances » Cf. note 4) infra. Ce poste est intégralement mobilisable, à l'exception d'une réserve de garantie de 2 millions d'euros.

4. Autres créances et comptes de régularisation

	30.06.2010	31.12.2009
Créances sociales	451	303
Créances fiscales hors impôt sur les sociétés	3.092	3.316
Comptes courants	27	27
Créances cédées (Réserves auprès du factor)	19.074	22.525
Charges constatées d'avance	2.948	2.603
Autres créances	337	379
Valeur brute	25.929	29.153
Provision à l'ouverture	135	96
Dotation	5	39
Reprise	-1	-
Provision à la clôture	139	135
<i>Dont : Provisions sur comptes courants</i>	27	27
<i>Provisions sur autres créances</i>	112	108
Valeur nette	25.790	29.018

5. Trésorerie et équivalents trésorerie

	30.06.2010	31.12.2009
Disponibilités	4.979	4.549
Parts de SICAV et de FCP monétaires et garantis	571	5.236
Trésorerie et équivalents au bilan	5.550	9.785

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

	30.06.2010	31.12.2009
Trésorerie et équivalents	5.550	9 785
Découverts bancaires	-298	-475
Trésorerie nette du tableau de variation de la trésorerie	5.258	9 310

6. Capital

Au 30 juin 2010, le capital de la société SQLI est composé de 35.273.031 actions d'une valeur nominale de 0,05 EUR, d'une seule catégorie, chacune entièrement libérée.

Aucune action nouvelle n'a été créée au cours du semestre.

7. Plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés et/ou des dirigeants

Les assemblées générales mixtes du 30 juin 2007 et du 30 juin 2008 ont autorisé le Directoire/Conseil d'administration, pour une période de 26 mois expirant respectivement le 31 août 2009 et 31 août 2010, à procéder, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel ou des dirigeants des sociétés du groupe, et aux conditions qu'il déterminera, à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre dans la limite respectivement de 800 000 actions nouvelles et de 10% du capital social de SQLI à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans, sous la condition d'être titulaire d'un mandat social ou d'un contrat de travail, et la durée

minimale de l'obligation de conservation par les bénéficiaires est de deux années supplémentaires. Les actions sont accordées sans contrepartie financière.

Les caractéristiques de ces plans d'attribution gratuite d'actions sont les suivantes :

Date de décision du Directoire ou du Conseil d'administration	Date de maturité et d'attribution	Date limite d'incessibilité	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions accordées avec ou sans conditions de performance			Valeur de l'action retenue en € par action (1)
				Sans	Avec	Total	
30.03.2007(2)	29.03.2009	31.03.2011	4	80.000	-	80.000	2,8385
14.06.2007(2)	14.06.2009	15.06.2011	31	302.234	-	302.243	3,0635
30.06.2008(3)	30.06.2010	01.07.2012	88	531.250	56.250 (4)	587.500	2,2665
30.06.2008(3)	30.06.2010	01.07.2012	1	500.000	-	500.000	2,2665
25.09.2008	25.09.2010	26.09.2012	5	10.891	-	10.891	1,6270
16.06.2009	16.06.2011	17.06.2013	5	90.000	-	90.000	0,9805
			134	1.514.375	56.250	1.570.625	

(1) Moyenne des cours de clôture de l'action SQLI des 20 séances de bourse précédant la date de décision du Directoire ou du Conseil d'administration.

(2) 80.000 et 289.788 actions ont été créées au 1^{er} semestre 2009 en vue de leur attribution.

(3) 436.750 et 500.000 actions ont été créées le 7 juillet 2010 en vue de leur attribution.

(4) Conditions liées au développement du centre offshore d'Oujda non atteintes.

La juste valeur des actions gratuites est calculée sur la base de la moyenne des cours de l'action SQLI enregistrés à la clôture des vingt séances de bourse précédant la date de décision d'attribution par le Directoire ou le Conseil d'administration. Cette valeur est pondérée des probabilités de mortalité et de présence des bénéficiaires à la date d'attribution définitive, ainsi que, le cas échéant, des probabilités d'atteinte des conditions de performance.

	30.06.2010		31.12.2009	
	Nombre	Juste valeur des options (en K€)	Nombre	Juste valeur des options (en K€)
Options attribuées au 1 ^{er} janvier	1.072.695		1.453.235	
Attributions	0	0	90.000	62
Options caduques	-36.250		-100.752	
Actions émises	0		-369.788	
Options attribuées au 30 juin	1.036.445		1.072.695	
Juste valeur en charges de l'exercice		635		1.297

La charge restant à comptabiliser au titre des attributions d'actions gratuites réalisées au 30 juin 2010 est de 41 K€ (22 K€ au second semestre 2010 et 19 K€ au 30 juin 2011).

8. Actions SQLI auto-détenues

Aux termes des résolutions prises par l'assemblée générale mixte du 17 juin 2010, SQLI a reconduit un programme de rachat de ses propres actions dont les objectifs, par ordre de priorité décroissant, sont : i) l'animation du marché ou de la liquidité de l'action, ii) l'achat pour la conservation et la remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, iii) l'attribution d'actions aux salariés et iv) l'annulation éventuelle de celles-ci.

A la date de l'arrêté des comptes, le groupe n'envisage pas d'affecter les actions propres à des plans d'attributions d'actions gratuites.

Ce programme d'une durée de dix-huit mois expire lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Il stipule un prix d'achat unitaire maximum de 7 euros et un prix de vente unitaire minimum de 0,5 euro. Il est organisé dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec la Financière d'Uzès.

	30.06.2010			31.12.2009		
	Nombre d'actions	Prix unitaire	Valeur	Nombre d'actions	Prix unitaire	Valeur
Actions auto-détenues au 1 ^{er} janvier	344.429	1,284 €	442	380.532	2,011 €	765
Acquisitions	18.543	1,108 €	21	223.452	0,874 €	195
Cessions à la valeur de vente	-21.502	1,127 €	-24	-259.555	1,024 €	-266
Plus (moins) valeur de cession			1			-252
Actions auto-détenues à la clôture	341.470	1,289 €	440	344.429	1,284 €	442

9. Endettement financier

9.1. Endettement net

	30.06.2010	31.12.2009
Emprunts auprès des établissements de crédit	5.633	7.025
Endettement en crédit-bail	172	214
Valorisation des instruments de couverture de taux	368	-
Passifs non courants	6.173	7.239
Emprunts auprès des établissements de crédit	3.658	3.659
Retraitement des contrats de crédit-bail	87	96
Concours bancaires courants	292	475
Participation des salariés	35	35
Intérêts courus non échus	213	26
Valorisation des instruments de couverture de taux	-	470
Passifs courants	4.285	4.761
Total de l'endettement financier brut	10.458	12.000
A déduire :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-5.550	-9.785
Endettement financier net (trésorerie nette de l'endettement)	4.908	2.215

9.2. Emprunts bancaires

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit ont été exclusivement souscrits en euros. Ils concernent :

	30.06.2010
Une ligne de crédit autorisée, d'un montant maximum de 17,2 millions d'euros, soit au 30 juin 2010 : Contractée auprès d'un pool bancaire en juin et décembre 2007, destinée à refinancer l'acquisition des groupes ALCYONIX, ICONWEB, CLEAR VALUE et EOZEN ainsi que d'autres opérations futures de croissance externe. La levée des fonds est intervenue en juin 2007 à hauteur de 5 200 K€, en décembre 2007 à hauteur de 7427 K€, en février 2008 à hauteur de 536 K€ et en juin 2008 par le solde soit 4 037 K€. Elle porte intérêt au taux variable EURIBOR 3 mois plus 1,7 point et est remboursable en 5 échéances annuelles et consécutives d'un montant de 3 440 K€ du 18 juin 2008 au 18 juin 2012. Elle est garantie par le nantissement des actions des sociétés ALCYONIX, CLEAR VALUE et EOZEN, le nantissement du fonds de commerce de SQLI à hauteur de 1,4 million d'euros, ainsi que par des délégations à son profit des garanties de passif consenties par les vendeurs et d'une délégation du contrat d'assurance Homme-Clé. Cet emprunt est couvert jusqu'à son échéance par un SWAP de taux (taux variable contre taux fixe à 4,58% et 4,60%). La variation de la juste valeur de cet instrument de couverture impacte le résultat du semestre de +102 K€.	9.280
Un emprunt de 1,3 million d'euros souscrit en 2006, auprès d'un pool bancaire, dans le cadre du refinancement des acquisitions de la société PROCEA et des fonds de commerce de la société INLOG. D'une durée initiale de 48 mois, il porte intérêt au taux fixe de 5,45% et est remboursable en 16 trimesrialités de 45 K€ du 22 décembre 2006 au 22 décembre 2010. La dette résiduelle s'élève au 30 juin 2010 à : Il est garanti par un nantissement sur le fonds de commerce de SQLI.	178
Autres emprunts sous déduction des frais d'émission des emprunts	-167
Total des emprunts auprès des établissements de crédit	9.291

9.3. Covenants

L'emprunt à moyen terme de 17,2 M€ souscrit par SQLI en 2007 comporte un certain nombre de covenants et de ratios financiers qui sont présentés ci-dessous :

Période de 12 mois s'achevant au :	Rapport Dettes Financières Nettes Consolidées / EBE retraité Inférieur à :	Rapport Cash Flow Libre Consolidé / Service de la Dette Consolidé Supérieur à :	Dettes Financières Brutes / Fonds Propres Inférieur à :
31/12/2008	1,5	1	0,8
31/12/2009	EBE > -1M€	Pas de condition	0,5*
31/12/2010	1	1	0,5
31/12/2011	1	1	0,5
31/12/2012	1	1	0,5

*Pour l'exercice 2009, le ratio Dettes Financières Nettes/Fonds propres consolidés < 0,3 a été convenu et respecté.

Le groupe doit également disposer mensuellement d'une trésorerie brute supérieure à 4 M€ jusqu'au 30 avril 2011.

Les opérations suivantes réalisées sans l'accord préalable des prêteurs pourraient également entraîner l'exigibilité anticipée du prêt :

- Opération de croissance externe,
- Endettement supplémentaire à l'exception de financement du poste client par affacturage.

Le respect de l'ensemble de ces covenants est contrôlé à la fin de chaque exercice.

10. Analyse de la dette financière brute par échéance

	30.06.2010	31.12.2009
Exigible à moins d'un an	4.285	4.761
Exigible à plus d'un an et moins de cinq ans	6.173	7.239
Exigible à plus de cinq ans	-	-
Total	10.458	12.000

11. Provisions

	31.12.2009	Impact des variations des taux de change	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	30.06.2010
Crédits d'impôt recherche	2.231		984			3.215
Indemnités de départ à la retraite	426		193		-32	587
Contrats de prévoyance suisses	384	47	25			456
Litiges prud'homaux	244	1	122	-29		338
Litiges fournisseurs	55		7			62
Provisions à long terme	3.340	48	1.331	-29	-32	4.658
Pertes à terminaison	195	8	317	-198		322
Provisions à court terme	195	8	317	-198		322
Total	3.535	56	1.648	-227	-32	4.980

Dans le cadre de la loi de finances pour 2010, le groupe a bénéficié du remboursement anticipé de ses crédits d'impôts recherche 2009 à hauteur de 984 K€. Les provisions dotées à titre prudentiel en 2009 sur ces actifs ont été reprises ; des provisions pour risques ont été corrélativement dotées pour le même montant.

Conformément aux règles de provisionnement du risque fiscal appliquées par le groupe en matière de crédit d'impôt recherche, ces provisions seront maintenues au bilan jusqu'au terme du délai de reprise de l'administration fiscale. Elles représentent 3.215 K€ au 30 juin 2010.

12. Autres dettes

	30.06.2010	31.12.2009
Avances et acomptes reçus	3.215	2.054
Personnel et organismes sociaux	25.532	23.408
Etat, hors impôt sur les sociétés	13.091	11.908
Autres dettes diverses	428	452
Produits constatés d'avance	6.811	7.891
Autres dettes et comptes de régularisation	49.077	45.713

Les produits constatés d'avance correspondent aux prestations facturées dans le cadre des contrats à long terme qui excèdent les prestations produites et valorisées à l'avancement.

La valeur de marché des autres dettes n'est pas différente de leur valeur comptable.

13. Engagements financiers hors bilan

Aucun changement significatif ayant affecté les engagements hors bilan n'est à mentionner. Le groupe n'a pas contracté de nouveaux engagements pour couvrir le risque de taux depuis le 31 décembre 2009.

14. Taux des devises

Devises	Taux moyen 1 ^{er} semestre 2010	Taux au 30.06.2010	Taux moyen 2009	Taux au 31.12.2009
CAD	1,373717	1,289000	1,585189	1,512800
SGD	1,855583	1,716000	2,022965	2,019400
USD	1,328450	1,227100	1,393264	1,440600
CHF	1,436717	1,328300	1,509874	1,483600
MAD	11,168233	10,996100	11,253454	11,332900

15. Charges de personnel et effectif

	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Salaires et traitements	44.562	41.796	82.677
Charges sociales	18.066	17.070	33.908
Participation des salariés	64	76	196
Charges de personnel	62.692	58.942	116.781
Provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages au personnel	186	161	-32
Attribution de BCE et actions gratuites	635	724	1.297
TOTAL	63.513	59.827	118.046
Effectif moyen hors stagiaires	1.907	1.911	1.925
Effectif au 1 ^{er} janvier hors stagiaires	1.922	1.900	1900
Mouvements de périmètre	0	31	31
Augmentation (diminution)	-21	-8	-9
Effectif à la clôture hors stagiaires	1.901	1.923	1.922

16. Charges externes

	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Sous-traitance générale	10.425	8.085	17.115
Locations et charges locatives	3.990	3.620	7.526
Entretiens et réparations	275	291	600
Primes d'assurance	233	246	472
Divers documentation	166	220	342
Personnel extérieur à l'entreprise	29	36	0
Honoraires	1.992	1.239	2.662
Publicité, relations publiques	280	316	480
Transport de biens	73	48	108
Déplacements, missions et réceptions	2.267	2.097	4.099
Frais postaux et télécommunications	776	616	1.296
Services bancaires	111	69	145
Autres services extérieurs	155	203	397
Total	20.772	17.086	35.242

17. Autres produits et charges opérationnels non courants

Le solde net de transactions relatives à des contentieux a été constaté en « Autres produits et charges opérationnels non courants » pour un montant de -260 K€.

18. Coût de l'endettement financier net

	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Revenus des prêts et créances	10	22	44
Produits (charges) nets sur cessions de VMP	3	-249	-236
Produits (charges) de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	13	-227	-192
Charges d'intérêts	-235	-470	-754
Commissions de financement affacturage	-29	-18	-53
Coût de l'endettement financier brut	-264	-488	-807
Coût de l'endettement financier net	-251	-715	-999

Les différences de change sur éléments financiers, le résultat de l'actualisation des créances et dettes à long terme ainsi que l'impact des instruments de couverture de taux sont présentés sur la ligne « Autres produits et charges financiers » :

	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Différences de change	-13	37	-5
Actualisation des prêts et dettes à long terme	65	15	-82
Instruments de couverture	-95	-208	-286
Autres produits et charges financiers	-43	-156	-373

19. Charge d'impôt

	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Impôts différés	-527	-1.235	-1.268
Impôts exigibles	(*)1.201	-504	269
Charge d'impôt (crédit si négatif)	674	-1.739	-999

(*) Dont CVAE pour 815 K€.

La loi de finance pour 2010 a remplacé la taxe professionnelle, à laquelle étaient assujetties les entités fiscales françaises, par la Contribution Economique Territoriale (CET), elle-même composée de :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), assise sur les valeurs locatives foncières ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), calculée sur la valeur ajoutée issue des comptes sociaux.

Le groupe a opté pour la qualification de la CVAE en impôt sur le résultat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 12. Alors que la taxe professionnelle était comptabilisée dans le résultat opérationnel courant en « Impôts et taxes », la CVAE est classée dès sa création en 2010 sur la ligne « Charge d'impôt ».

La CVAE s'élève à 815 K€ au 30 juin 2010, elle se serait élevée à 692 K€ au 30 juin 2009.

a) Intégration fiscale

La société SQLI, tête de groupe, et ses filiales françaises ABCIAL, LNET MULTIMEDIA, CLEAR VALUE, APPIA CONSULTING, URBANYS, EOZEN France, EOZEN LG, NAGA CONSEIL, ASTON EDUCATION, ASTON INSTITUT et SYSRESO constituent un groupe fiscal intégré pour l'exercice 2010.

b) Preuve d'impôt

	30.06.2010	30.06.2009	31.12.2009
Résultat consolidé avant impôt	-860	-4.320	-4.066
Taux d'impôt théorique	33,1/3%	33,1/3%	33,1/3%
Charge d'impôt théorique	-287	-1.440	-1.355
Effet des différences permanentes	57	9	68
Effet des différentiels de taux courant d'imposition mère/fille	-42	-9	-28
Effet des déficits reportables	-28	54	-26
Effet des impôts sans base et des crédits d'impôts	431	-353	342
Effet du classement de la CVAE en impôt	543	0	0
Charge d'impôt effectif	674	-1.739	-999
Taux d'impôt effectif	-78,37%	40,25%	24,58%

20. Résultat par action

Le numérateur utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action est le résultat net part du groupe du semestre soit -1.534 K€.

Le nombre moyen pondéré utilisé au dénominateur est de 35.273.031 actions pour le résultat par action et de 36.338.896 pour le résultat dilué par action. La différence de 1.065.865 provient de l'impact potentiel de l'émission des actions gratuites attribuées en 2008 et 2009 aux salariés et dirigeants du groupe.

	31.12.2009	Variation du semestre	30.06.2010	Moyenne du semestre
Nombre d'actions émises	35.273.031	-	35.273.031	35.273.031
Nombre d'instruments dilutifs	1.072.695	-36.250	1.036.445	1.065.865
<i>Dont actions gratuites</i>	<i>1.072.695</i>	<i>-36.250</i>	<i>1.036.445</i>	<i>1.065.865</i>
TOTAL	36.345.726	-36.250	36.309.476	36.338.896

6. Information sectorielle

L'information sectorielle à fournir selon IFRS 8 est basée sur le reporting interne utilisé par le principal décideur opérationnel du groupe soit le PDG de SQLI.

L'activité du groupe est organisée autour de deux pôles principaux :

- **le métier historique d'intégrateur de systèmes e-business**, que le groupe exerce en proposant une gamme complète et intégrée de prestations : Conseil, Solutions, Intégration, Web agency, Formation etc.... Dans le reporting interne, cette activité est découpée en Business Units (BU) regroupées en Agences, chaque agence étant caractérisée à la fois par son implantation géographique et son offre métier.

Les agences ont été agrégées pour ne constituer qu'un secteur opérationnel unique dans la mesure où les offres métiers et les implantations géographiques peuvent être proposées en tout ou partie sur les mêmes

projets, les prestations sont réalisées selon le même modèle économique, selon les mêmes process qualité (CMMI) et s'adressent à la même typologie de clients.

Le secteur ainsi constitué est appelé ci-après : « Ingénierie et autres ».

- **celui d'intégration autour de SAP depuis 2007** : ce pôle constitue un secteur opérationnel à part entière compte tenu du marché approché et du modèle économique propre aux prestations autour de SAP.

Ce secteur est appelé ci-après : « Consulting SAP ».

En conséquence, sur la base de son reporting interne, le groupe définit deux secteurs opérationnels : « Ingénierie et autres » et « Consulting SAP ». Les indicateurs régulièrement analysés par la direction du groupe sont :

- le chiffre d'affaires réalisé par chacun des deux secteurs,
- la marge opérationnelle qui correspond au résultat opérationnel courant avant valorisation des actions gratuites,
- l'encours clients attaché à chacun des deux secteurs.

Les informations financières relatives aux secteurs opérationnels figurent dans le tableau ci-après et sont établies selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés :

	30.06.2010			30.06.2009			31.12.2009		
	Ingénierie et autres	Consulting SAP	Total	Ingénierie et autres	Consulting SAP	Total	Ingénierie et autres	Consulting SAP	Total
<i>Chiffre d'affaires du secteur</i>	71.020	16.920	87.940	61.263	17.735	78.998	124.056	33.173	157.229
<i>Chiffre d'affaires inter secteurs</i>	-234	-1.450	-1.684	-306	-1.903	-2.209	-611	-1.908	-2.519
Chiffre d'affaires sur clients externes	70.786	15.470	86.256	60.957	15.832	76.789	123.445	31.265	154.710
Résultat opérationnel courant(1)	-272	601	329	-2.842	777	-2.065	-1.918	1.601	-317
Encours clients	35.960	7.621	43.581	28.861	10.907	39.768	26.644	6.382	33.026

(1) Avant valorisation des stock-options et actions gratuites.

7. Evènements postérieurs à la date de clôture

Le 7 juillet 2010, 936.750 actions ont été créées par imputation sur les primes d'émission en vue de leur attribution gratuite aux salariés et dirigeants du groupe.

Les sociétés APPIA CONSULTING, URBANYS et SYSRESO ont été dissoutes le 30 juillet 2010. Leur dissolution sans liquidation a entraîné la transmission universelle de leur patrimoine respectivement à CLEAR VALUE SAS, SQLI et ASTON EDUCATION le 31 août 2010.

A compter du 1^{er} septembre 2010, Julien Mériaudeau succède à Yahya El Mir à la Direction Générale du groupe.

8. Facteurs de risques

Les facteurs de risques tels que présentés dans le document de référence publié par la société et déposé auprès de l'autorité des marchés financiers en date du 7 juin 2010 sous le numéro D.10-0512 n'ont pas subi d'évolutions sensibles au cours du semestre écoulé.

« 20.6.2. Vérification des informations financières intermédiaires

CONSTANTIN ASSOCIES

FIDUCIAIRE DE LA TOUR

Member of Deloitte Touche Tohmatsu

114, rue Marius AUFAN

28, rue Ginoux

92532 – LEVALLOIS-PERRET

75015 - PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société SQLI, relatifs à la période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 septembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES

Thierry QUERON

Associé

FIDUCIAIRE DE LA TOUR

Claude FIEU

Associé

»

2.18. PARAGRAPHE 21.1.1. « MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT »

Le paragraphe 21.1.1. « Montant du capital souscrit », figurant en page 220 du Document de Référence 2009, est modifié comme suit :

« Au 31 décembre 2010, le capital social est de 1.823.473,80 € divisé en 36.469.476 actions de 0,05 € de nominal, d'une seule catégorie, chacune entièrement libérée. »

2.19. SOUS-PARAGRAPHE « DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES SOUMIS PAR LE CONSEIL D' ADMINISTRATION A L' APPROBATION DE L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 JUIN 2010 » DU PARAGRAPHE 21.1.3. « AUTO-DETENTION ET PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS »

Le sous-paragraphe « Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis par le Conseil d'administration à l'approbation de l'Assemblée Générale mixte du 17 juin 2010 » du paragraphe 21.1.3. « Auto-détention et programme de rachat d'actions », figurant en pages 224 et 225 du Document de Référence 2009, est complété comme suit :

« Le programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 17 juin 2010. ».

2.20. TABLE 71. « TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE (ARTICLE. L.225-100 DU CODE DE COMMERCE) » AU PARAGRAPHE 21.1.5.

La Table 71. « Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité (article. L.225-100 du Code de commerce) », présente en pages 229, 230 et 231 est complétée comme suit :

«

Date de l'assemblée générale	N° résolutions	Objet de la délégation	Durée de la délégation	Plafond global (en nominal)	Utilisation au cours de l'exercice 2010
17 juin 2010	7	Réduire le capital social par annulation d'actions	18 mois	10 % du capital de la Société par période de 24 mois	Non
17 juin 2010	10	Réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 et suivants du Code du travail	26 mois	3 % du capital social au moment de l'émission	Oui

»

2.21. PARAGRAPHE 21.1.7. « EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DE L'EXERCICE »

Le paragraphe 21.1.7. « Evolution du capital Social au cours de l'exercice », figurant en pages 232 à 235 du Document de Référence 2009, est complété comme suit :

« Au 31 décembre 2010, le capital social de SQLI s'élevait à 1.823.473,80 € et était composé de 36.469.476 actions de 0,05 euros de nominal chacune, d'une seule catégorie, chacune entièrement libérée.

Au cours de l'exercice, il a été créé 1.196.445 actions nouvelles :

- En juillet 2010, une attribution gratuite réservée aux salariés de 936.750 actions nouvelles porte le nombre d'actions à 36.209.781 :
 - Concernant le Plan n°5 qui prévoyait l'attribution de 500.000 actions gratuites, le Conseil d'administration du 07 juillet 2010, a constaté l'attribution gratuite définitive de 500.000 actions SQLI.
 - Concernant le Plan n°4 qui prévoyait l'attribution de 587.500 actions gratuites, le Conseil d'administration du 07 juillet 2010, a constaté que 20 salariés, bénéficiant initialement de 134.500 actions gratuites, ne répondaient pas aux conditions requises¹ au 30 juin 2010 et ont donc perdu leurs droits d'attribution. La condition relative au centre offshore d'Oujda n'étant pas remplie², 3 bénéficiaires supplémentaires de 16.250 actions gratuites, attribuées sous conditions, perdent également leurs droits d'attribution. En conséquence, le Conseil d'administration a constaté que 436.750 actions SQLI sont attribuées définitivement à leurs bénéficiaires, dont 40.000 actions à Monsieur Julien Mériaudeau, au titre du plan arrêté par le Directoire le 30 juin 2008.
- En novembre 2010, une attribution gratuite de 9.695 actions nouvelles porte le nombre d'actions à 36.219.476 :
 - Concernant le Plan n°6 qui prévoyait l'attribution de 10.891 actions gratuites, le Conseil d'administration du 24 septembre 2010, a constaté que 1 salarié, bénéficiant initialement de 1.196 actions gratuites, ne répondait pas aux conditions requises¹ et a donc perdu ses droits d'attribution. Le Conseil d'administration, a constaté que 9.695 actions SQLI sont attribuées définitivement à leurs bénéficiaires au titre du plan arrêté par le Conseil d'administration du 25 septembre 2008.

¹ (i) Avoir retourné, paraphé et signé, le règlement du plan d'attribution gratuite d'actions dans les 30 jours de la notification qui leur aura été faite, (ii) être titulaire d'un contrat de travail ou d'un mandat social en vigueur au sein de la Société et/ou des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, sauf s'il a été mis fin à un tel contrat de travail ou un tel mandat social par la retraite ou l'invalidité et (iii) avoir signé avant l'expiration de la période d'acquisition une convention de blocage de compte d'instruments financiers avec le tiers désigné par la Société afin d'éviter tout transfert des actions attribuées pendant la période de conservation.

² Emploi d'au moins 250 personnes par le centre offshore d'Oujda au 30 juin 2010

- En décembre 2010, une émission réservée aux salariées de 250.000 actions nouvelles porte le nombre d'actions à 36.469.476 :
 - Le Conseil d'Administration de SQLI réuni le 24 septembre 2010, usant de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2010, a décidé de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés d'un montant nominal maximum de 12.500 € par émission de 250.000 actions d'un montant nominal de 0,05 € à souscrire en numéraire. En date du 02 décembre 2010, le Directeur Général Délégué, sur délégation du Conseil d'administration réuni en date du 24 septembre 2010, a constaté l'attribution définitive 250.000 actions SQLI aux salariés bénéficiaires. »